ABONNEMENTS
Edition quotidienne par la poste, 3.00
Edition hebdomadaire.....1.50

TELEPHONES
RIDEAU 514 RIDEAU 515

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

PUBLIE PAR
le Syndicat d'Oeuvres Sociales
LIMITEE

BUREAUX
ANGLE DES RUES GEORGES ET DALHOUSIE, OTTAWA, ONT.

7ième Année — No 69. EDITION QUOTIDIENNE — OTTAWA, JEUDI, 20 MARS 1919. 2 SOUS LE NUMERO

Le Patois de Québec

Il y avait une fois un peuple qui s'appelait le peuple français, habitant un des plus beaux pays du monde, la France. Ce peuple, chevaleresque et plein de foi, depuis la conversion d'un de ses premiers rois, Clovis, après la bataille de Tolbiac, s'est fait le protecteur de l'Eglise catholique et le champion de toutes les causes nobles et généreuses.

Vers le milieu du seizième siècle, comme il n'y avait plus de croisades à faire pour donner au monde un exemple frappant d'une foi agissante, le peuple français, sous la conduite d'un roi très chrétien, entreprit de fonder une colonie sur des terres lointaines récemment découvertes par de hardis navigateurs. Le grand désir des hommes qui entreprirent cette fondation, comme leurs premières actions le montrent clairement, était d'étendre le royaume de Dieu sur la terre et de conquérir de nouveaux domaines au roi de France.

C'est ainsi que naquit, il y a un peu plus de trois siècles, sur les rives verdoyantes du majestueux St-Laurent, un peuple nouveau qui reçut au baptême, le nom de Nouvelle France.

Pendant un siècle et demi, la Nouvelle France vécut sous la tutelle des rois de France. Peu à peu, les meilleures familles de toutes les provinces de France envoyèrent des représentants s'établir dans la nouvelle colonie, y défricher la terre, y construire des maisons, y élever de nombreuses familles et y faire fleurir avec une vigueur nouvelle toutes les vertus qui avaient fait la force de la race française en Europe.

Des centaines de missionnaires y sont venus aussi, se sont répandus sur l'immense continent prêchant l'Evangile et plantant partout les premiers jalons de la civilisation et allumant le flambeau de la vraie foi.

Malgré des difficultés de toutes sortes, le nouveau rameau de la famille française poussa avec une force prodigieuse. La langue et la foi de la mère-patrie prirent des racines tellement profondes que les orages et les vicissitudes des temps ne pourront jamais les ébranler.

x x x

Un jour, cependant, après de longues années de guerres incessantes, le drapeau fleurdelisé, comme dit le poète, "ferma son aile blanche et repassa les mers". La Nouvele France venait d'être séparée de sa mère, une autre puissance lui imposait sa domination.

Depuis cent cinquante années, le règne de l'Angleterre au Canada se continue. Le flot de colons français qui alimentait la vie de la Nouvelle France, auparavant, a été tari, un autre flot l'a remplacé et nous voyons, aujourd'hui, une population immense d'Anglo-saxons, vivre au Canada comme chez eux. Le nom de Nouvelle France n'est plus employé, si ce n'est que pour désigner la partie du Canada qui est restée française, la province de Québec. Tout cela s'est accompli dans l'espace de trois siècles. Tout cela s'est accompli ici, mais bien d'autres événements se sont accomplis dans les autres parties du monde, événements que nous ne raconterons pas.

Cependant, ici, au Canada, de grandes villes ont été fondées et ont marché à pas de géant dans la voie des progrès. Une surtout s'est distinguée par la culture éminemment supérieure (?) qu'elle a donnée à ses habitants. Cette ville, grâce à la supériorité naturelle de la race qui compose la majorité de sa population, a fini par monopoliser la civilisation, le progrès, la science, la sagesse, la vertu, le patriotisme, la générosité, la grandeur d'âme, la pureté, la sobriété, la tolérance, en un mot tout ce qui peut être l'apanage d'un peuple de demi-dieux. Il n'est pas nécessaire de nommer cette ville, tout le monde a compris que ce portrait ne peut s'appliquer qu'à la ville reine, la ville modèle, Toronto.

Il n'est donc pas surprenant que ce soit de Toronto que le reste du pays prenne le mot d'ordre quand il veut faire quelque chose. C'est de Toronto que l'ont fait venir les oracles qui décident des questions les plus épineuses et qui résolvent les problèmes les plus compliqués.

x x x

Donc, de la bonne ville de Toronto, une nouvelle surprenante nous est parvenue il y a quelque temps. Cette nouvelle a causé toute une sensation dans le pays et à l'étranger et immédiatement la renommée aux cent bouches, comme on disait à vingt ans, a répété la nouvelle que Toronto avait annoncée.

La nouvelle que Toronto a annoncée, il y a quelque temps et que tout le monde a répétée, c'est une grande découverte, une chose extraordinaire que personne n'avait remarquée et qui, pourtant était évidente, que personne n'avait vue, et qui crevait les yeux. Cette nouvelle c'était tout simplement la naissance d'une langue. D'une langue barbare, il est vrai, d'une langue rude, d'une langue incompréhensible aux nations civilisées, d'une langue bonne pour les ignorants seulement, mais d'une langue tout de même. Et cette langue dont la ville de Toronto venait de faire la découverte, et dont la découverte a causé une aussi grande sensation que la découverte de l'Amérique, est-il nécessaire de le dire, c'est le "patois de Québec".

Si cette langue n'a guère de qualités littéraires, elle a du moins une qualité extraordinaire, la qualité caractéristique de la race qui la parle, la force d'expansion. Toronto qui a découvert la langue, n'a pas cependant pu s'apercevoir de cette force d'expansion, car Toronto, malgré toutes ses vertus, à cause peut-être de ses vertus, est réfractaire à l'étude de toute langue étrangère. Toronto est et veut rester éternellement unilingue.

Cependant, si Toronto ne s'est pas aperçu de la force d'expansion du "patois de Québec", les événements sont venus la démontrer d'une façon tellement évidente, que nous ne pouvons résister au désir de la souligner.

x x x

A l'occasion de la guerre qui vient de finir, certains pays ont découvert que le Canada existait et qu'il était important de nouer certaines relations d'amitié avec lui. Au nombre de ces pays, se trouve la France qui nous croyait depuis longtemps disparus, fondus dans le grand tout anglais.

Mais, comme on a trouvé que le Canada existait encore et qu'au Canada il y avait plus de deux millions de Canadiens qui se disent d'origine et de langue française, la France a envoyé des représentants pour nous souhaiter le bonjour.

Jugez maintenant de la force d'expansion du "patois de Québec" dont Toronto a annoncé la naissance. Ces missionnaires français sont venus, ils ont parlé devant toutes sortes d'auditoires, dans Québec, et ils ont été parfaitement compris. Les Canadiens français ont parlé aux missionnaires et les missionnaires les ont compris sans que les gens de Toronto n'aient été obligés de servir d'interprètes.

Bien plus, le Général Pau vient de passer au Canada. Il a assisté à une grande séance du parlement d'Ottawa et à une de celui de Québec. Dans les deux cas c'était un Canadien français qui parlait le "patois de Québec". Non seulement le général Pau a compris, mais il a répondu à une personne qui lui demandait ce qu'il pensait de cette "nouvelle langue" que Toronto avait découverte: "Mais, c'est le "patois" que la plupart des "orateurs de chez nous parlent! C'est le "patois" qui s'enseigne "dans les écoles!"

x x x

Voyez-vous, chers lecteurs, la force d'expansion du "patois de Québec", il vient de naître et les orateurs français le parlent déjà, les écoles françaises l'enseignent déjà.

Il y a plus encore, cependant. Le général Guglielmotti, célèbre militaire italien, est passé à Ottawa samedi dernier. Ce cher Général nous a fait l'honneur de causer quelques instants avec nous. Evidemment, nous lui avons parlé le "patois de Québec". Quelle n'a pas été notre surprise quand nous nous sommes aperçus que ce bon Général parlait cette langue avec une très grande facilité.

Bien plus, le Consul d'Italie à Toronto se trouvait avec le général Guglielmotti et comme il parlait très bien le "patois de Québec", nous lui avons demandé où il l'avait appris. "Mais, dit-il, ce sont des RR. PP. Lazaristes qui me l'on enseigné à Salonique."

Enfin, après le dîner en l'honneur du général Italien, nous eûmes le plaisir de rencontrer le Consul du Japon à Ottawa et ce Monsieur nous surprit agréablement en parlant avec nous le "patois de Québec" avec une facilité remarquable. Il nous apprit avec un sourire satisfait que cette langue s'enseignait couramment dans les écoles de Tokio, au Japon."

Peut-on douter, maintenant de la force d'expansion du "patois de Québec"? Il s'enseigne dans les écoles de France et les orateurs français le parlent. Il s'enseigne à Salonique, en Italie, à Tokio, capital du Japon, et, probablement dans plusieurs autres pays du monde dont nous n'avons pas encore rencontré les représentants.

Cette langue est donc en train de s'implanter partout. Dans quelques années, si elle ne l'est pas déjà, elle sera langue universelle. Nous ne serions même pas surpris du tout que ce soit du "patois de Québec" qu'on se serve à la conférence de la paix et que le traité qu'on doit signer dans quinze jours soit rédigé dans cette nouvelle langue.

Heureusement, la langue française, le "Parisian French" ne doit pas craindre de s'éteindre sur les lèvres humaines. La ville de Toronto est là. Elle ne s'abaissera jamais à parler le "patois de Québec", elle continuera d'enseigner aux générations d'enfants qui ne trouveront pas une fin prématurée dans les égouts de la cité, le beau "Parisian French" dont nous aurons le plaisir de publier prochainement de savoureux échantillons, pour l'édification des "barbares" qui parlent le "patois de Québec".

J.-Albert FOISY.

Au jour le jour

CES CRITIQUES

Un député de la législature d'Ontario, le lieutenant-colonel Pratt, qui fait partie de l'armée et qui vient d'arriver d'Angleterre, a donné, hier, au cours d'une entrevue, de typiques détails sur la vie de nos officiers là-bas. "Argyle House est remplie d'incompétents et d'élégants qui priaient Dieu de laisser la guerre durer encore un an afin de conserver plus longtemps leur position" a-t-il dit et il a ajouté: "Argyle House et Ottawa se sont montrés d'une incompétence complète dans la plupart de leurs actes". Nous ne savons pas ce qu'il y a de fondé dans cette accusation, mais malgré les moqueries du "Journal" nous ne pouvons croire qu'il y ait de fumée sans feu et que les incidents du camp de Rhyl par exemple soit une preuve de compétence de la part de nos officiers en Angleterre.

L'INCIDENT DE VALERA

Sans doute pour fêter dignement la Saint-Patrice, un autre prisonnier sinn-feiner, M. Barton, député de Wicklow-est, s'est évadé le 17, de la prison Montjoie, à Dublin. A l'heure actuelle, une bonne partie des membres sinn-feiners du parlement irlandais qui avaient été emprisonnés, lors des émeutes de décembre ont reconquis leur liberté, soit pour avoir été relâchés par les autorités anglaises, soit pour s'être échappés de leur prison. Parmi ces derniers, le plus illustre est, sans conteste, de Valera, dont l'évasion dramatique a eu le don d'émouvoir les émules de Sherlock Holmes à Scotland Yard. Récemment, un représentant de la "United Press", M. Cough, prétendit avoir rencontré, à quelques milles de Dublin, le célèbre chef irlandais qui aurait fait des déclarations incendiaires. Il est fort probable que cette entrevue soit un coup monté par les membres du Sinn-Fein pour dépister la police anglaise et ce qui donne de la vraisemblance à cette supposition c'est que le "Star" de Montréal, dans une dépêche spéciale, hier, disait que le gouvernement anglais connait le lieu de retraite de Valera, mais qu'il ne veut pas l'arrêter, ce qui paraît curieux pour le moins, si l'on songe aux embarras que peut créer le chef irlandais en liberté.

LE MILITARISME

Une des récentes dépêches nous dit que les officiers du district militaire de Québec vont bientôt adopter une motion à l'effet de déclarer obligatoire le service dans l'armée pour tous les jeunes gens du pays. C'est au même moment où les puissances alliées parlent de désarmement général et de paix universelle que les partisans d'un certain groupe veulent continuer à jouer au soldat. Ils allègueront de nombreux arguments pour faire avaler cette couleuvre, qui, nous l'espérons, ne passera pas; pour les impérialistes, ils diront que l'empire a besoin de l'aide de ses dominions pour se maintenir, et pour les coloniaux, ils ajouteront qu'un pays autonome doit avoir à coeur de paraître à tous points de vue une véritable nation, etc., Ce qu'il y a d'évident en tout cela ,c'est que le pays a suffisamment de dettes sur le dos pour trouver intempestive cette proposition et que les honnêtes gens, qui ont cru combattre le militarisme prussien n'accepteront pas le militarisme anglais. Un autre fait transparait aussi clairement dans cet incident et c'est que la classe d'officiers qui a eu du bon temps durant la guerre y a pris goût et voudrait voir continuer cet ordre de choses à nos dépens.

UN ESPRIT LARGE

A la législature du Nouveau-Brunswick, un député canadien-français, M. A.-T. Leblanc, a fait une fière réponse à un certain M. Potts, de St-Jean, qui avait demandé au gouvernement, la semaine dernière, de faire disparaître la dualité de langue dans cette province pour ne laisser subsister que l'anglais. Ce M. Potts aurait été de son siècle au temps de la déportation des Acadiens, mais il semble ignorer que l'on vient de terminer une guerre où les peuples se sont battus pour la liberté et que le congrès de Paris parle actuellement cette langue que l'honorable député veut proscrire. Voilà une preuve de plus que Toronto n'a pas le monopole du bochisme que l'on retrouve un peu partout où la rcae "supérieure" se croit chez elle.

A SAINT-SULPICE

Nous avons appris avec plaisir la nomination de M. l'abbé René Labelle, curé de Notre-Dame, au poste de supérieur des Sulpiciens à Montréal, pour succéder au regretté abbé Narcisse-Amable Troie. Les qualités administratives, l'éloquence et la culture intellectuelle du nouveau dignitaire sont assez connues pour qu'on en puisse augurer les meilleurs résultats. Nous présentons nos félicitations et nos souhaits au nouveau supérieur qui fait honneur à notre race et saura, nous n'en doutons pas, dignement représenter la communauté à qui notre pays doit tant.

F. C.

UNE TERRASSE D'AMUSEMENTS

On parle de l'aménagement d'une terrasse d'amusement sur le toit d'une bâtisse dans la section commerciale de la ville. Quelques hommes d'affaires auraient acquis un immeuble qu'ils transformeraient en un café-concert.

LES ENRÔLEMENTS DES COMTÉS DE HULL, PONTIAC ET WRIGHT ETAIENT COMPTÉS AVEC CEUX DE L'ONTARIO

Tel est le renseignement donné par le gouvernement à M. Archambault, député de Chambly-Verchères. — La population du Canada est près de neuf millions. — Le gouvernement veut dépenser $313,860,156.76.

LES CREDITS DEMANDES

Le 19 mars 1919.

Parmi les réponses faites par le gouvernement aux députés au cours de la séance d'aujourd'hui, on remarque les suivantes.

Les comtés de Hull, de Pontiac et de Wright, forment une partie du district militaire d'Ottawa-Kingston. En conséquence, les 252 volontaires et le 2,444 conscrits qui se sont enrôlés dans ces comtés ont toujours été placés sur la liste des enrôlements de la province d'Ontario, alors que ces conscrits viennent de la province de Québec et sont Canadiens français. De plus, ces statistiques inexactes ont été présentées à la Chambre et publiées dans les journaux et ont servi à soulever le sentiment anglais contre la province de Québec. M. Archambault, de Chambly-Verchères, qui a demandé la production de ces statistiques, a fait promettre au gouvernement que le nombre de ces conscrits sera additionné à celui des autres conscrits de la province de Québec.

CONTROLE DES VIVRES

Le bureau du Contrôle des Vivres a coûté au pays $683,111.91 du 21 juin 1917 au 31 décembre 1918. Le nombre des employés était de 109 en février 1918, de 210 en septembre 1918, de 177 en décembre 1918, et est actuellement de 41. Ce bureau a donné des licences qui lui ont rapporté $366,261.69. Le gouvernement a l'intention de fermer ce bureau sous peu.

Les chiffres suivants prouvent que l'exportation du blé de l'Ouest a sensiblement diminué au cours des dernières années. En 1916, 253,-939,499 minots de grain ont été expédiés de Fort William et de Port Arthur; ce chiffre a baissé, en 1917 à 199,429,652, et en 1918 à 78,796,259.

A l'heure actuelle, 19,828 soldats malades appartenant à la force expéditionnaire sont en Angleterre.

Le recrutement des marins canadiens pour la marine impériale s'est fait au Canada, sous le contrôle de l'Angleterre d'abord, et ensuite sous celui du gouvernement canadien.

NOTRE POPULATION

La population du Canada est en ce moment de 8,835,000 âmes, environ. Elle était de 7,206,643 âmes au dernier récensement.

La commission du papier a coûté au pays à date $75,945, et la commission de rapatriement $60,720.

A une question de M. Hocken, l'Orateur de la Chambre a répondu que M.J.K. Foran qui présida le 9 février, à Montréal, une assemblée sim-fein d'un caractère prétendu déloyal, est un employé de la Chambre. L'Orateur a déclaré être très mécontent de l'attitude de M. Foran, et qu'il sera probablement invité à donner sa démission.

M. Lemieux demande que le gouvernement établisse un bon service de navigation entre les îles Madeleine et Pictou pendant la saison de la navigation.

M. Meighen fait adopter ensuite une résolution demandant que l'autorisation pour le gouvernement de prêter de l'argent aux colons de l'Ouest pour l'achat de graines de semence. Le montant des sommes demandées n'est pas indiqué, parce qu'il est difficile de le préciser d'avance.

LES BANQUES

Le ministre des Finances présente une résolution permettant aux banques de continuer et émettre plus de billets de banque que ne leur permet leur réserve. Le gouvernement a émis pendant la guerre pour 312 millions de billets de banque, alors que la réserve fédérale en était de 112 millions.

M. Meighen a déclaré ensuite que c'était l'intention du gouvernement de faire drainer les terres marécageuses.

LES CREDITS

La dette nationale est augmentée de $28,727,941.89, ce qui fait un total de $106,847,443.64.

Le gouvernement prévoit des dépenses pour le montant de $313,-860,156.76, qui se détaillent ainsi.

Salaire des employés civils de tous les ministères: $7,997,698; administration de la Justice: $85,-883; Police: $187,000; Pénitenciers: $966,700; législation: $943,-701.50; Arts et agriculture: $3,-648,000; Quarantaine: $241,000; Immigration et colonisation: $1,-438,000; Pensions: $29,685,030.-61; Milice et Défense: $4,166,000; Chemins de fer et Canaux: $36,-182,394; Travaux Publics: $11,-854,961.80; Subsides postaux et subvention maritimes: $2,467,190; Service naval: $1,805,000; Services des rivières et de l'Océan: $1,812,-300; Phares et Service côtier: $2,-205,800; Institutions scientifiques: $457,875.00; Pêcheries: $1,145,-000; Mines: $765,400; Police montée: $2,249,500; Terres fédérales: $3,235,745; Etablissement des soldats sur la Terre: $25,016,000; Divers: $26,676,233; Douanes: $4,-815,000; Accise: $1,373,681.00; Postes: $19,701,530; Commerce et Industrie: $1,901,095; Rapatriement des soldats: $22,763,400.

Les travaux publics qui seront faits à Ottawa comprendront des ses fédérales, à l'ouest du canal Rianéliorations à l'hôtel des Mines, et le changement de système de chauffage dans le groupe des bâtisdeau. Des réparations seront faites également à l'Imprimerie Nationale.

Interpellation de M. Proulx, M. P.

L'honorable J. A. Calder, en réponse à une interpellation de M. Proulx, M.P. pour Prescott, a déclaré hier dans la Chambre des Communes, que les frais pour le comité de rapatriement s'élevaient, jusqu'au 11 mars dernier, à $60,720.

Il y a actuellement 50 employés dans ce comité et les salaires payés se chiffrent à $20,634.

Plus de permis de la Commission des vivres

L'honorable M. Crerar a dû répondre à une foule de questions, hier, en Chambre, au sujet de la Commission Canadienne des Vivres. Il déclara à M. Sinclair que jusqu'au 31 décembre dernier, la commission avait émis 78,016 licenses pour la vente des vivres.

Le montant rapporté pour ces licences s'élève à $336,261. Les licences encore en force sont celles accordées aux meuniers et aux fabricants de conserves.

Ce n'est pas l'intention du gouvernement d'accorder de nouvelles licences lorsque ces dernières seront expirées.

Les dépenses totales de la Commission, à partir du 21 juin 1917 jusqu'au 31 décembre 1918, se chiffrent à $623,111.

FAUSSE RUMEUR

Paris, 20.—Une rumeur disant que le premier ministre Clemenceau avait remis le portefeuille de ministre de la guerre, a été niée dans les quartiers officiels hier soir.

Les Neutres sont réunis à Paris

Ils vont présenter au congrès de la paix leurs demandes au sujet de la ligue des nations. — L'Europe, l'Asie et l'Amérique du Sud sont représentées.

Lord Robert Cecil préside

Paris, 20. (Dépêche de la Presse Associée.) — Les nations neutres de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique du Sud auront l'occasion aujourd'hui d'exprimer leurs opinions sur la Ligue des Nations et de proposer des amendements au plan en formation. Les pays neutres non éloignés, tels que la Hollande et la Suisse, ont envoyé des délégués en réponse à l'invitation du conseil suprême, tandis que les nations plus éloignées seront représentées par leurs ambassadeurs et leurs consuls résidant à Paris.

L'assemblée aura lieu à l'hôtel de Crillon, dans la même salle où fut ébauché le plan de la ligue et l'intention est de continuer la séance toute l'après-midi et la soirée et même demain, si c'est nécessaire, afin de compléter les propositions des neutres et de préparer leur soumission à la Commission de la ligue des nations.

Lord Robert Cecil, de Grande-Bretagne, présidera, et le premier ministre Venizelos, de Grèce, le Dr M. R. Vesnitch, de Serbie, M. Paul Hymans, de Belgique, le colonel House, des Etats-Unis, et M. Léon Bourgeois, de France, siègeront comme membres de la sous-commission.

Les réclamations des neutres seront entendues, soit directement ou par mémoire. La Norvège, la Suède, le Danemark, la Hollande, la Suisse, l'Espagne, la Perse, le Guatemala et la plupart des Etats neutres de l'Amérique du Sud ont des suggestions à faire.

Les Etats qui sont représentés par délégués, seront d'abord entendues, d'après le plan actuel. Les trois pays scandinaves présenteront des propositions presque identiques, et on est d'opinion qu'elles sont, en général, favorables à la ligue et demanderont que les neutres en soient admis membres.

LA FRANCE ET L'AUTRICHE



M. PICHON, ministre des affaires étrangères de France, qui serait à rétablir les relations de la France avec l'Autriche.

Paris, 20. — Le gouvernement français, annonce le "Petit Parisien", désire reprendre les relations non-officielles avec l'Autriche allemande. M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, ajoute le journal, a appelé à Paris M. Henry Allise, consul français à la Haye. Le journal dit que M. Allise sera envoyé probablement à Vienne.

CONVENTION DU SERVICE CIVIL

La Fédération du Service civil a quelque peu modifié sa constitution à sa réunion d'hier après-midi. La convention a adopté le principe du vote simple et transférable.

Une nouvelle clause donne aux membres le droit d'en appeler à un referendum sur une démarche ou un programme de l'association ou de demander le vote pour le rappel d'un officier.

Chaque association a droit à un délégué à la convention pour chaque 200 membres et à un délégué additionnel pour chaque 500 membres de plus. Les délégués auront droit à un vote par 50 membres qu'ils représentent. Mais aucun délégué n'aura droit à plus de 25 votes.

Les différends seront réglés par un comité et dans le cas d'insuccès par ce comité, par une commission d'arbitrage.

LES DEMANDES DES MARCHANDS AU GOUVERNEMENT

LE SALAIRE DES EMPLOYES CIVILS.— CONTINUATION DE DE LA PROHIBITION.—

Les représentants de l'Association des Marchands détaillants du Dominion ont rencontré le ministre intérimaire du commerce, l'hon. M. A. K. McLean, hier, et lui ont demandé de ne pas laisser adopter le bill des Banqueroutes tel qu'il est proposé, que des changements soient faits à la loi sur les assurances-feu, que le gouvernement rende les salaires des fonctionnaires civils saisissables, qu'une commission du commerce intérieur soit établie, que le bureau des statistiques sur le coût de la vie soit sous la direction du ministère du Commerce au lieu sous celle du ministère du Travail, qu'un poids étalon soit adopté pour les céréales en boites et que l'Acte du Maintien des prix soit adopté.

Ils se sont déclarés favorables à la continuation de la prohibition. Le ministre a déclaré qu'il voulait étudier ces questions. Un comité composé de M. E. M. Trowern, secrétaire de l'association pour le Dominion; de M. Henry Watters, trésorier général et de M. J. C. Campbell, secrétaire de la section de l'Est de l'Ontario, rencontreront le ministre à une date qui sera choisie par le ministre.

M. M. Henry Watters et J. C. Campbell sont partis ce matin pour Perth, pour faire la visite semestrielle de la section.

Sir George Pearley va démissionner

La rumeur s'accrédite que Sir George H. Perley, Haut Commissaire Canadien à Londres, abandonnera bientôt cette position et qu'il reviendra au Canada afin de s'occuper de ses affaires personnelles.

Sir George se rendit en Angleterre en juin 1914 alors qu'il était encore ministre dans le cabinet Borden et en agissant comme Haut Commissaire, il remplit la position laissée vacante par la mort de Lord Stratchona.

Il fut ministre des troupes canadiennes outre-mer à partir d'octobre 1916 jusqu'au même mois de l'année 1917, date où il fut nommé Haut Commissaire.

Pendant toute la durée de la guerre, Sir George s'est occupé des intérêts canadiens à Londres.



LES HABITANTS ECRASES HIER SOIR

Seattle obtient la décision dans le premier engagement de la saison à une score de 7-0. — Les champions de l'ouest obtiennent l'avantage dès le début.

Seattle, 20. — Le Canadien de Montréal, le champion de l'est canadien a essuyé un désastre ici hier soir dans le premier engagement de la série mondiale. Si les Habitants désirent décrocher les honneurs, ils devront s'améliorer et plus vite que cela. La joute fut disputée sous les règlements de l'ouest en présence d'une foule immense.

Le brillant eSattle a triomphé à un score de 7-0; sa victoire doit être attribuée à l'avantage qu'il obtint dès les premières minutes du jeu; d'ailleurs, dès le début, les buts de Vézina furent soumis à un violent bombardement et ce n'est que le travail phénoménal du citoyen de Chicoutimi qui empêcha un score plus élevé.

Finalement, après six minutes de travail, Murray compta sur une passe de Wilson; quatre minutes plus tard, Rickey donna le citron à Foyston qui déjoua Vézina.

DEUXIEME PERIODE

La joute fut plus rapide dans la deuxième session; Lalonde, Hall et Corbeau luttaient sans répit pour rétablir l'équilibre; toutefois la défense des mets était puissante et le jeu était maintenu presque constamment chez les visiteurs. Six minutes après la mise en jeu, Wilson ricocha le troisième point local; Foyston suivit en le temps de le dire et Walker porta le score à 5-0; les adversaires se bousculaient un peu rudement, mais il n'y eut aucun flagrant délit. Malgré de beaux efforts, les Chemises Rouges ne parvenaient pas à caser la rondelle dans les filets de Holmes.

TROISIEME PERIODE

Les visiteurs semblaient désespérés au début de la troisième séance. Lalonde conduisit de nombreuses attaques en territoire américain, mais ses efforts n'aboutissaient à rien de décisif; le eSattle jouit comme il n'avait jamais joué depuis l'ouverture de la saison. Foyston et Rowe s'organisèrent des descentes mouvementées et en 5 minutes, Foyston bâclait l'affaire pour les Mets. Quelques instants avant le gong, McDonald enregistra le dernier point de la soirée.

LES FABRICANTS DE PAPIER VAINQUEURS

ILS TRIOMPHENT DES FABRICANTS D'ALLUMETTES A UN SCORE DE 6-1.

Depuis l'ouverture de la saison, les fabricants de papier et d'allumettes, chez Eddy sont des adversaires irréconciliables. A plusieurs reprises ils se tapochèrent, mais le sort ne favorisa guère aucune équipe en particulier, car chacune eut une victoire, une défaite et deux parties nulles à son crédit.

Pour régler la question de la suprématie, ils sont venus aux prises au Parc Royal. Après un violent engagement, le Papier a obtenu la décision à un score de 6-1.

LE JEU

Vers de la première période, Bisson saisit la rondelle près de ses buts et après une descente magnifique, il casa le premier point; peu après St-Pierre acceptait un passe de Tremblay et son coup porta juste. Score 2-0 pour le Papier à l'intermission. Dans la deuxième période, Méthot des Allumettes encouragea sa troupe en ricochant son unique point et dès lors le Papier ne connut plus de bornes. St-Pierre cogna, Bisson entra, St-Pierre s'installa et Bérubé mit la dernière main au programme. Les étoiles de la joute furent Tremblay, Bisson, St-Pierre, Bérubé, Laviolette, Méthot et Demers.

Alignements:

Allumettes.		Papier
Duchesne	Buts	Nash
Lamothe	Défenses	St-Pierre
Laviolette	Défenses	Bisson
Methot	Centre	Montpetit
Demers	Ailes	Tremblay
Levasseur	Ailes	Bérubé
Substituts		
Merrywcather		Frénette
Paré.		

Arbitres: Ladouceur et Bourgoin.

Sommaire

1ère période

1—Papier, Bisson 14.00
2—Papier, St-Pierre 3.00

2ème période

3—Allumettes, Methot 2.00
4—Papier, St-Pierre 5.00
5—Papier, Bisson 2.00
6—Papier, St-Pierre 8.00
7—Papier, Bérubé 1.00

Score final: Papier, 6; Allumettes, 1.

VICKERS DEFAITS

Québec 19—Les Montagnais, défenseurs de la coupe Fitzpatrick sont sortis vainqueurs des Vickers dans la dernière partie de la série; le score fut de 3 à 1 ce qui porte à 10-4, le résultat final de la série. 258.

UNE NOUVELLE ORGANISATION DE GOURET

L'ASSOCIATION CENTRALE CANADIENNE EST FORMEE. — SEPT GROUPES DANS LES SERIES.

Une nouvelle organisation de gouret vient d'être proposée à la suite d'une conférence entre Frank Plant et Art. Ross. Il s'agit d'une réunion de tous les clubs de cette partie du pays et elle sera connue officiellement sous le nom pompeux d'association de gouret du centre du Canada et sera affiliée à l'association de l'est canadien.

Il y a assez d'équipes à l'oeuvre pour former sept groupes de quatre clubs chacun.

LES GROUPES

Groupe No 1—Brockville, Smith's Falls, Perth et Carleton Place.

Groupe No 2—Pembroke, Renfrew, Arnprior et Admonte.

Groupe No 3—Quatre clubs de la ligue d'Ottawa.

Groupe No 4 — Aylmer, Hull, Buckingham, Ottawa.

Groupe No 5 — Vankleek Hill, Hawkesbury, Alexandrie et Rockland.

Groupe No 6—Cornwall, Russell, Iroquois et Morrisburg.

Groupe No 7—Shawville, Quyon, Campbell's Bay et Fort Coulonge.

Cette association sera administrée par MM. Plant, Boyce, Larocque, Hutton et Gill.

OTTAWA TRIOMPHE DE VICTORIA

Victoria, 19.—Les Sénateurs d'Ottawa n'ont fait qu'une bouchée du Victoria, ici ce soir. Le résultat de 11 à 3 indique clairement la supériorité des visiteurs; ils menaient 4-1 à à la première période et 8-1 à la deuxième.

On a exprimé l'opinion que l'Ottawa alignait une des plus solides équipes jamais vues à la Côte du Pacifique.

Alignements:

Ottawa		Victoria
Benedict	Buts	Patrick
Cleghorn	Défenses	Genge
Cameron	Défenses	Dunderdale
Nighbor	Centre	Tobin
Broadbent	Ailes	Marples
Gerard	Ailes	Oatman

Substituts — Ottawa: Denneny et Boucher; Victoria: Oatman et Barber.

RECORD CANADIEN

Claude Wagner a en caissé le splendide total de 791 dans la ligue de quilles du Service Civil, hier soir. Il eut des séries simples de 289, 244, 258.

LOUIS COUSINEAU DONNE UN BON ENCOURAGEMENT

LES HULLOIS SERONT PLUS PUISSANTS QUE JAMAIS. — GODERRE N'ABANDONNE PAS L'EQUIPE.

Vous parlez de l'enthousiasme! Eh, bien si vous ignoriez ce qu'est le véritable enthousiasme, vous auriez pu en apprendre quelque chose en assistant à la réunion du club de Hull hier soir et en prêtant une oreille attentive au brillant plaidoyer du grand sportsman qu'est "Louie" Cousineau. Les Transpontins n'ont rien à craindre cette saison car tout ce qu'il y a d'esprit sportif de l'autre côté de la rivière est à leur disposition. M. Cousineau l'a bien dit hier soir: si les joueurs du Hull ont besoin de quelque chose, il fera tout en son possible pour leur venir en aide; si le club joue à l'étranger, il sera là pour l'encourager; si la troupe veut un coup de main, il le lui donnera.

M. Cousineau a parlé longtemps sur la situation sportive dans la Ville-Soeur et nous sommes convaincus que le public saura apprécier les efforts que lui et ses amis font dans l'intérêt de la jeunesse.

M. le notaire Marion a aussi assuré les Géants de sa sympathie.

GODERRE SERA LA

L'assemblée d'hier restera mémorable dans les annales du club transpontin; il était 2 heures ce matin et les amateurs n'avaient pas encore quitté la salle Drapeau; le vieux "Pit" dont le dévouement fut remarquable depuis plusieurs années était tout réjoui à la pensée que ses efforts des saisons passées étaient enfin récompensés.

Et ce qu'il y a de plus beau, c'est que le joueur-étoile que l'on craignait perdre cette saison, sera encore avec la troupe quand le cri de "Play Ball" fera retentir l'écho de nos grands bois. Gene Goderre, dont nous annoncions la démission ces jours derniers est revenu sur sa décision et il a assuré l'exécutif du club que si services étaient requis, il les mettrait généreusement à la disposition de l'équipe; on comprend l'effet produit par cette déclaration; Gene c'est l'âme du Hull et sans lui, les Géants ne seraient plus les mêmes.

ALIGNEMENTS A SEATTLE

Alignements à Seattle.

Canadiens	Position	Seattle
Vézina	Buts	Holmes
Corbeau	Défense	Hickey
Lalonde	Défense	Howe
McDonald	Voltigeur	Walker
Berlinguette	Centre	Murray
Pitre	Ailes	Foyston
Cleghorn	Ailes	Wilson
Hall	Substs	McDonald
Couture	Substs	

Subs.—Canadiens: McDonald pour Cleghorn; Seattle: McDonald pour Murray.

SOMMAIRE

Première période

1—Seattle — Murray 6.00
2—Seattle — Foyston 4.00

Seconde période

3—Seattle — Wilson 5.58
4—Seattle — Foyston 3.57
5—Seattle — Walker 5.43

Pas de punitions.

Troisième période

6—Seattle — Foyston 5.43
7—Seattle — McDonald 14.44

Pas de punitions.

La vieille ligue Provinciale à l'oeuvre

La défunte ligue Provinciale de balle au camp qui obtint tant de succès il y a une dizaine d'années sortirait de son cercueil cette année, s'il faut en croire les nouvelles qui nous parviennent de Montréal. La ligue comprenait les clubs Sorel, St-Hyacinthe, Farnham, Valleyfield, etc., et M. Nolet qui s'est mis à la tête du mouvement actuel, croit pouvoir intéresser les magnats de Trois-Rivières, Sherbrooke, Farnham, St-Jean, Iberville et d'autres endroits.

LES MAJEURES A L'ŒUVRE

Voici les endroits où s'entraîneront les grands ligueurs ce printemps:

Ligue Nationale

New York, Gainesville, Fla.
Brooklyn, Jacksonville, Fla.
Philadelphie, Charlotte, N.C.
Boston, Columbus, Ga.
Chicago, Pasadena, Cal.
Pittsburgh, West Baden, Ind.
Cincinnati, Waxahatchie, Tex.
St-Louis, St-Louis.

Ligue Américaine.

New-York, Jacksonville, Fla.
Washington, Augusta, Fla.
Philadelphie, Philadelphie.
Boston, Tampa, Fla.
Chicago, Mineral Wells, Tex.
Detroit, Macon, Ge.
Cleveland, Nouvelle-Orléans, Le.
St-Louis, San Antonio, Tex.

LA BALLE AU CAMP REVIENT

Les amateurs de la balle au camp peuvent se féliciter, car la saison de 1919 s'annonce glorieuse. Dans la république voisine, les grands ligueurs se mettent en route pour le camp d'entraînement dans les états de la Floride, de la Caroline, de la Géorgie, de la Louisiane, de la Californie, du Texas et de l'Arkansas; le sud reprend son aspect brillant des printemps passés et partout l'air triste de la période de la guerre disparaît et fait place aux situations les plus agréables.

Bref, la balle au camp se réveille! Tous les clubs, à l'exception du Philadelphie athlétique et du St-Louis Cardinal, envahissent le sud; l'expérience que feront ces deux clubs cette année sera surveillée avec intérêt par les magnats, car on se demande si ce n'est pas une épargne de sous et une perte future de dollars.

Miler Huggins, le gérant des Yankees, débuta sous un nom de plume; on l'appelait Proctor. Birdie Cree s'appelait Burde, dans la ligue Tri-State. Frank Kane, qui sera probablement avec New-York cet été, débuta sous le nom de Kiley, à Taunton et à Brockton, en 1914-15. Il donna son nom véritable à Providence en 1916.

SI CELA VOUS INTERESSE...

La ligue Nationale de balle au camp fut fondée en 1871 le jour de la fête de St-Patrice, par Nicholas E. Young.

* * *

Elle était connue sous le nom d'Association Nationale. Son premier président fut le sénateur et Young en fut le 1er secrétaire.

* * *

Les Mogols s'étaient donné rendez-vous au "salon" de liqueurs délicieuses que conduisait un électeur du nom de Collier à New-York.

* * *

Les premiers clubs à faire partie de l'organisation furent le Mutual de New-York, le Philadelphie Athlétique, le Washington Olympic, les Troy Haymakers, les Fort Wayne Kekionigas, Boston, Chicago, Cleveland et Rockford.

* * *

Les Athlétiques décrochèrent le premier championnat de l'organisation avec un pourcentage de 759.

* * *

En 1876, la ligue s'organisa plus solidement et la plupart des clubs actuels de Majeures s'affilièrent.

* * *

Eugène Boucher est un magnat en herbe. A le voir se trimballer en auto "Super Six", on comprend que Gene sera bientôt un homme de poids (150 livres) dans la localité.

LE TRAVAIL DES POIDS-LOURDS

New-York, 19.—Jess Willard et Jack Dempsey n'ont pas l'intention de perdre des sous en attendant que le magnat Rickard leur ordonne de se mettre à l'oeuvre en préparation de leur démarrage décisif, le 4 juillet prochain.

Le champion fera partie d'une troupe de vues animées dans le rôle de héro; Dempsey fera la tournée d'une série de théâtres de vaudeville.

Courrier de la Province

NOTE.—A cause de circonstances incontrôlables et imprévues plusieurs courriers n'ont pu être publiés la semaine dernière.

POINTE GATINEAU

14 mars.

C'était un ange aux yeux pleins de [douceur.
De ses parents il faisait le bonheur.
Dieu l'a soustrait aux peines de la [terre.
Mais il a brisé le coeur d'une mère.

Oui il est parti! Pauvre mère, ne désespérez pas; votre douleur est grande, mais vous avez un ange au ciel qui priera pour vous. La nature et la science ont dit leur dernier mot "il va mourir", hélas! le malheur a frappé à votre porte, mais ne deviez-vous pas à Dieu le tribut de la joyeuse enfance de votre fils.

Ton âme est assez grande, ô mère devant le cercueil disant à Dieu ces paroles: "Comment vivre sans lui? Il était si bon." Que de réflexions il y a à faire devant un cercueil. Oh! mère, je songe à votre malheur, horrible, inévitable à la perte de celui que vous avez tant aimé. Joignez les mains devant. Dieu qui voit vos douleurs, qui entend vos plaintes; et tandis que votre coeur formulera une ardente supplication. Jésus vous consolera. Il répondre généreusement à vos plaintes.

Ton âme est assez grande, ô Mère, pour aimer l'humanité tout entière pour, faire à Dieu sans murmurer le sacrifice de ton enfant.

Songe que tu avais un fils modèle en classe. On n'avait jamais rien à lui reprocher; il était si obéissant, si sage! Maladif, il offrait à Dieu ses souffrances, et toujours on puisait dans son coeur le mot qui rendait l'espérance.

LUSKVILLE

14 mars.

M. et Mme Léopold Perrier, de Montréal, sont venus passer les jours gras avec le père de M. Perrier et sa famille.

—M. Jean-Paul Renaud, de Perkins Mills et Mlle Alda Perrier, d'Aylmer, sont venus passer quelques jours chez M. Jos. Perrault.

—M. Joseph Clément de Ste-Monique, M. Roch Thibaudeau et M. et Mme Henri Léonard de Ste-Scholastique étaient parmi nous aux jours gras. A cette occasion, M. Damase Léonard réunissait ses parents et amis à un grand souper suivi de parties de cartes. On remarquait M. le curé Roy, qui présidait, M. et Mme J. B. Alarie, M. et Mme Joseph Alarie, M. et Mme Jérémie Desjardins, M. et Mme Wilfrid Gascon, M. et Mme Henri T. Papineau, M. et Mme Eug. Desjardins, M. Ligouri Alarie, Mlle Irène Lapointe, M. René Alarie, Mlle Germaine Perrier, M. Léopold Alarie, M. Oliva Lapointe, M. Eugène Perrier, Mlle Tessier, M. Alfred Lapointe, Mlle Thérèse Alarie.

—Mlles Alda, Isola, Paula et Jeanne Jolineau et Florida Laroche de Hull, sont venus passer quelques jours chez M. Lionel Boucher.

—M. J. B. Alarie est parti le 5 pour un voyage de quelques jours à Ste-Thérèse, St-Janvier et Montréal.

ELOIGNEE.

L'ASSOMPTION

14 mars.

Honneur aux vainqueurs

Le grand concours de charité à l'hospice Notre-Dame s'est terminé le 4 mars, mardi soir. Les candidates, Mlles Lucienne Hétu et Cécile Lacombe, sont sorties vainqueurs de la lutte avec le joli montant de $740; les candidats MM. Alex. Venne et Hector Landry, ont remporté la somme bien honorable de $600. Les recettes totales du concours se chiffrent à $3,500. Honneur à Mme Vital Lafortune, présidente du concours, ainsi qu'aux candidates et candidats, qui se sont tant dévoués pour la réussite du concours; certes ils en sont bien récompensés par le beau succès remporté. Nos félicitations.

Horrible accident

Mlle A. Gignac s'est brûlée grièvement par tout le corps la semaine dernière en se servant de pétrole pour allumer une fournaise qu'elle croyait éteinte; l'explosion s'est produite mettant le feu aux vêtements de la pauvre malheureuse; en quelques secondes elle ne fut qu'une torche vivante. Elle fut secourue par des voisins accourus sur les lieux aux appels désespérés d'une de ses soeurs déjà malade. Quoique Mlle Gignac soit très souffrante on dit que sa vie n'est pas en danger.

GLANEUSE.

ELLE A PROGRESSE

Depuis que la ligne Nationale de balle au camp est en existence c'est-à-dire depuis 1871, elle a placé des clubs dans les villes suivantes:

New York, Philadelphie, Chicago, Boston, Washington, Troy, Fort Wayne, Cleveland, Rockford, Baltimore, Brooklyn, Mansfield, Conn., Chicago, Hartford, St. Louis, New Haven, Keokuk, Cincinnati, Louisville, Indianapolis, Milwaukee, Providence, Buffalo, Cleveland, Syracuse, Worcester, Detroit, Kansas City et Pittsburg.



PHOSPHODINE de WOOD, le grand remède anglais. Vivifie et enrorcit tout le système nerveux, infuse un sang nouveau dans les veines, guérit débilité nerveuse, fatigue cérébrale, découragement, lassitude morale, palpitations, perte de la mémoire. Prix $1.00 la boîte, six pour $5.00. Une aura un effet bienfaisant, six guériront. Vendu par tous les pharmaciens ou expédié par la poste, en colis, sur réception du prix. Nouveau prospectus adressé gratuitement. THE WOOD MEDICINE CO., TORONTO ONT. (Autrefois à Windsor.)

LINDSAY'S

LE
Meilleur Endroit pour Acheter le
SONORA

Conditions faciles si désirées

C. W. Lindsay
Limitée
189 RUE SPARKS
Ottawa.

Oui! la Constipation se guérit facilement avec l'Eau Purgative

"RIGA"

C'est le laxatif de famille par excellence, car il agit gentiment sans causer ni nausées, ni crampes, ni coliques.

SOCIETE DES EAUX PURGATIVES RIGA, 40, rue Picoda, Montréal.
N.B.—C'est En vente partout à 25c la bouteille.

Cartes à marquer pour euchre (tally) gratis sur demande.

Exposition Extraordinaire de TOILES
Du Magasin McMorran

Nous avons aujourd'hui en exposition le plus bel assortiment de toiles qui ait jamais été offert au public d'Ottawa. Nous conseillons aux dames d'Ottawa de se hâter et de profiter de cette offre, car ces séries s'écoulent très vite, et jamais vous aurez l'occasion d'acheter de pareilles marchandises aux prix qu'elles vous sont offertes aujourd'hui.

A. A. FOURNIER
Angle des rues
BANK et LAURIER OUEST.

Etes-vous nerveux? Etes-vous rendu à bout?

Si votre système réparateur est malade, prenez du

PHOSPHONOL

Un tonique qui renforcira vos nerfs rapidement, et qui vous guérira tout à fait; et vous remettra sur pieds.

Vous devriez vous procurer une boîte de Phosphonol, aujourd'hui (le même prix partout.)

The Scobell Drug Co., St. Catherines, Ont. Prix, $3.00 la boîte, ou deux boîtes pour $5.00.

LA POUDRE A PATE DALLEY NE CONTIENT PAS D'ALUN

Donne des résultats certains—et fait des biscuits, des gâteaux et des pâtisseries délicieux—parce qu'elle est pure et saine. ESSAYEZ-LA.

ACHETEZ LES PAQUETS D'UNE LIVRE POUR L'ECONOMIE.

SE RECONNAIT A CETTE MARQUE DE QUALITE

Café, Poudre à Pâte, Sauce-moutarde, Essences.
The F. F. DALLEY CORPORATIONS LIMITED, HAMILTON, CANADA

Voyez la démonstration chez
A.-E. PAQUETTE
500, RUE SAINT-PATRICE

ACHETEZ DES TIMBRES D'EPARGNE DE GUERRE
W-S-S

Citoyens d'Ottawa

Contribuez-vous au travail de la reconstruction en achetant des timbres d'économie et des timbres d'épargne de guerre?

Voici une liste de marchands et autres personnes d'Ottawa qui vendent ces timbres.

H. J. Daly Co., Ltée.,
Chas. Ogilvy, Limitée,
A. J. Freiman,
F. W. Woolworth & Co. Ltée. Rue Rideau.
Canadian Express Co.
Grand Trunk Railway
Canadian Northern Railway
Wm. Goldstein
James Hope & Sons
Canadian Pacific Railway
R. J. Devlin Co. Ltd.
D. A. Mason
Thornburn et Abbott
Henry Birks & Sons Ltd.
Murphy-Gamble Ltd.
Bryson-Graham Ltd.
Singer Fit Rite Shoe Co.
L. N. Poulin
F. W. Woolworth Co. Ltd. Rue Sparks.
A. J. Stephens & Son.
Orme Limited
Phonograph Shop Ltd.
Fly Limited.
Beament & Johnson
G. M. Holbrook
Eaton's Bootery
John Bayer Piano Co.
Bilsky Ltd.
J. A. Roy
Leteller & Cie.
T. Fortier
J. L. Rochester Ltd.
Duford Limitée
A. J. Larose
M. Pearlman
Rogers Ltd.
A. Shaffer
The Gray-Harvey Co. Ltd.
Standard Drug Co.
A. L. Pinard & Fils
Ouellette & Bourne
C. Caplan Ltd.
R. S. Harrison
Tassé & Laliberté
S. W. Barlow
W. Abelson & Son
Nettleton & Haskett
McDonald & Co.
A. H. Fitzsimmons
H. M. Hands
John R. Giles
Photography Ltd.
Independant Coal Co. Ltd.
F. X. Ladéroute
F. C. Taylor
C. Moreland
Royal Tea Company
The Percival Company
T. J. Seaton
Rowan & Co.
R. McGregor Ltd.
Morley K. Tomlinson & Co. Ltd.
Walter J. Cunningham
Premier Hat Shop Ltd.
Graham & Martel
F. W. Argue
American Bank Note Co.
H. L. Allen
Ottawa Hydro-Electric Commission
Kennedy & Company
J. S. Brown
Geo. E. Preston & Sons
Young Men's Christian Association of Ottawa
A. A. Fournier Ltée.
Frank Jarman
Kenneth McDonald & Sons Ltd.
J. W. McKay
Stratton & Company
Graham Brothers
F. D. Burkholder Ltd.
Pedrick & Paien
P. Stewart
Knights of Columbus Army Huts
Young Women's Christian Association of Ottawa
B. Everest
Dominion Express Co.

Comité National d'Epargne de Guerre
Division Ottawa-Est, - 30 rue Rideau, - Tél. Q. 1844

FORTIFIEZ VOS POUMONS et préservez-vous de la Grippe, des Bronchites, des Rhumes en employant le
-VIN MORIN-
CRÉSO-PHATES
C'est le reconstituant par excellence pour tous ceux qui sont faibles de poitrine et sujets aux rhumes.
En Vente Partout. DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

Courrier de la Province

GLEN NEVIS

La grippe espagnole, cette terrible faucheuse, a de nouveau fait son apparition dans la paroisse. Elle est encore plus maligne que jamais; elle a enlevé à l'affection des siens deux de nos meilleurs jeunes gens dans la personne de Henry Besner, fils de M. Joséphus Besner à l'âge de 28 ans, décédé le 28 février.

Le même jour, est aussi décédé M. Félix Maheu, à l'âge de 35 ans et 9 mois. Tous deux étaient célibataires et étaient très estimés dans la paroisse.

C'est avec regret aussi que nous annonçons la mort de M. Wilbrod Besner, fils de M. George Besner de cette paroisse, à l'âge de 14 ans et 10 mois.

Nos plus sincères condoléances à ces familles éplorées.

FEUILLE D'ERABLE.

ST-PASCAL BAYLON

Mlle Eugénie Lauzon est en visite chez ses amies.

—Mme Odilon Desrochers nous est revenue enchantée d'une promenade à Hull.

—Le 30 mars il y aura, à St-Pascal Baylon, une partie de euchre sous le patronage des membres du chœur de chant. Bienvenue à tous.

SARSFIELD

BAPTEMES—

M. et Mme Férier Diotte, une fille, née le 17 mars, baptisée sous les noms de Marie-Blanche-Marceline. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Beauchamp, de Clarence Creek.

—M. et Mme A. Gagnon, une fille, née le 8 mars, baptisée sous les noms de Marie-Jeanne-Bernadette. Parrain et marraine, M. et Mme S. Raymond.

—Dimanche prochain, à l'occasion de la fête patronale de notre dévoué curé, aura lieu un joli concert à la salle paroissiale de Sarsfield, donné par les élèves du couvent et exercé par nos bonnes soeurs. Venez en foule encourager nos petites élèves. Bienvenue.

—M. et Mme Darius Farmer et Mme Philip sont allés assister aux funérailles de M. Alphonse Raty, de Buckingham, frère de cette dernière. Nos condoléances à la famille éprouvée.

—M. Louis Labrèche et sa soeur, Mlle R. Labrèche, de Clarence Creek, ainsi que Mlle Eliane Lapagne, de Sarsfield, sont allés rendre visite à la famille de M. Dessereau, de Burkingham.

—M. et Mme O. Portelance, de St-Eugène, sont venus passer quelques jours chez M. Philias Raymond, de cette paroisse.

—M. et Mme Neveu sont revenus de leur voyage à Boston et à différents autres endroits. Ils sont très enchantés de leur voyage.

ORLEANS, ONT.

Résultat du travail de février fait sous l'habile direction de nos bonnes institutrices de l'Académie St-Joseph, les Révérendes Soeurs Grises de la Croix:

L'équipe des "Roses" a battu l'équipe des "Lis" dans la première classe de l'école No 15. La capitaine, Dolorès Lefebvre a raison de féliciter ses "soldats". Les meilleurs ont été Romuald Charbonneau, Lucienne Thivierge et René Barrette.

3e Cours: Françoise Tompkins, Lucienne Duford et Jeanne Rouleau.

2e Cours: Stella Charbonneau, Laurenza Côté et Fidélia Charbonneau.

1er Cours senior: Laurette Rouleau, Lucien Barnabé, Argé Dupuis; 1er Cours junior: A. Major, D. Gravel, Ernest Cousineau.

NOCES D'OR—

Le 3 mars dernier ont été célébrées ici avec éclat les noces d'or de M. et Mme Isidore Lavergne. A cette occasion, l'église avait revêtu ses plus beaux ornements de fêtes. M. le curé Chartrand, comme toujours, a su en termes choisis féliciter les heureux jubilaires. Le chant a été bien rendu par les Révérendes Soeurs et leurs élèves. Après la cérémonie, un souper fut servi à la demeure des joyeux époux au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Bref, la fête fut magnifique. M. et Mme Hilaire Lavergne ont eu onze enfants dont six sont vivants; ses fils, MM. Hilaire et Léonard; ses filles, Mmes Adéline Paquette, Edesse Slater, Marie Tanguay, Olive Hunault. Ils comptent 3 petits-enfants et 3 arrières-petits-enfants. Nous leur souhaitons de fêter leurs noces de diamant. Prière aux journaux de Montréal de reproduire.

—Mardi le 4 courant fut chanté dans notre église le service anniversaire de Mme Dubé, connue dans notre paroisse sous le nom de Mme Brindamour. Le service fut recommandé par M. l'abbé J. R. Lapointe, d'Ottawa.

NAISSANCE—

M. et Mme Israël Taillefer ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Fleurette-Géralda-Alicia, née le 8 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Honoré Bourcier, oncle et tante de l'enfant.

REUNION D'AMIS—

Le mardi gras, 4 mars, une des plus amusantes soirées a eu lieu à la demeure de M. Léon Pariseau. Le jeu de cartes fut le principal amusement et l'on y procéda avec beaucoup d'entrain. Parmi les invités nous remarquions M. et Mme Louis Barrette, M. et Mme Hamric, M. et Mme Z. Tessier, M. et Mme Adrien Lefebvre, Mme Vve Pierre Groulx, M. et Mme Beaulieu, M. et Mme Tétreault, MM. Bastien, Philias Taillefer, M. et Mme Léon Lachaine, Mlles Marie-Louise et Rose-Anna Charbonneau. Vers onze heures, un délicieux réveillon fut servi. Tous s'amusèrent on ne peut mieux. Tous emportèrent avec eux un bon souvenir de la cordiale hospitalité de M. et Mme Léon Pariseau.

VISITEURS—

M. et Mme Onésime Boileau, d'Ottawa, ont été les hôtes de Mme Léon Lachaîne et de sa jeune fille, Mlle Alice, jeudf dernier.

JEANNE MANCE.

MOOSE CREEK

Visiteurs

M. Henri Lalonde d'Embrun, était en promenade chez sa tante, Mme T. R. Bruyère, à Moose Creek pour quelque temps.

—M. et Mme Placide Gibeault, de Crysler, était en visite chez son père M. John Roblind du village.

Revenus parmi nous

M. Zotique Villeneuve est de retour parmi nous d'une promenade à Montréal. Beaucoup de plaisir, paraît-il.

—M. Willie Emont, ainsi que M. Louis Leclair sont de retour parmi nous d'une promenade à Ottawa.

—Mlle Eva Leclair ainsi que Mme M. Hurtubise, sont de retour parmi nous d'une promenade à Maxville.

—Mardi, le 4 mars un des plus amusantes soirées a eu lieu chez M. Edgar Beauchamp. Plusieurs amis de Crysler, de St-Albert, de Casselma net de Moose Creek y prirent part. Les invités étaient nombreux et tous passèrent une très agréable soirée et trop tôt on pensa à se séparer. Tous emportèrent avec eux le bon souvenir de la cordiale hospitalité de M. et Mme Beauchamp. Nous nous quittâmes en leur offrant nos meilleurs remerciments.

—Lundi dernier avait lieu une partie de euchre et un box social organisé par le Enfants de Marie, ce fut vraiment un brillant succès. La salle était comble, et de beaux prix mettaient de l'entrain au jeu.

—Mlle Aurore Bruyère était de passage à Maxville par affaires, lundi.

Départ

M. Henri Lalonde nous a quittés lundi matin pour s'en retourner chez lui à Embrun. Heureux succès.

—M. Zotique Villeneuve nous a quittés hier soir pour aller passer quelque temps à Montréal.

SAINT-ALBERT

Carême

Le saint carême est enfin arrivé. Après deux mois de carnavals, il faut nous recueillir et penser que c'est un temps de pénitences. Le temps s'écoule comme l'eau du ruisseau; il faut bien le saisir afin de ne pas avoir à regretter les années trop tôt écoulées. Prions et travaillons: ce sont les deux choses qui doivent nous occuper durant notre court séjour ici-bas. La vie n'étant qu'une voyage, qu'une préparation à ce qu'on appelle "Cette vie meilleure", pourquoi ne pas s'y préparer avec un soin des plus minutieux. Dieu nous rendra au centuple ce que nous aurons fait.

Nouvelles.

M. le curé est absent cette semaine. M. l'abbé Bélanger, vicaire de Casselman, agira comme remplaçant.

—M. Delvida Pinsonnault et sa fille Mlle Graziella sont de retour de leur voyage à St-Louis de Gonzague. Ils ont assisté aux noces de Mlle Pinsonnault, institutrice.

—Quelques tempêtes de neige se sont succédé durant le mois de mars. On aurait cru être au mois de février. Comme toujours "il faut un orage pour faire revenir le beau temps".

—M. Joseph Turcot, qui travaillait à Iroquois Falls, est de retour dans sa famille.

—Les enfants vont de nouveau au catéchisme tous les samedis, afin d'être bien prêts à la visite de Monseigneur. Nous leur souhaitons plein succès.

—Il ne faut pas non plus oublier que nous devons encore prier pour la paix. Les choses sont dans un état très critique... mais Dieu est toujours là. Il faut savoir le prier avec persévérance et confiance.

VIOLETTE.

STURGEON FALLS

Le capitaine J. A. Grenier, de Québec, au service fédéral, était de passage ici dernièrement pour ajouster les compensations avec les parents des soldats tombés au front. Il avait deux cas ici dans le temps chez M. Dolan et Mme Ratchford.

Le capitaine a fait 45 mois de service au feu. Ces deux dernières années il était aviateur. Il fut blessé trois fois, pas grièvement cependant, quoiqu'il fit une chute de 5000 pieds.

—Lundi matin un service fut chanté à l'intention de Sir Wilfrid Laurier, recommandé par ses amis d'ici.

—Mardi M. E. Pélerin, célibataire, 40 ans, est mort d'une attaque épileptique—en chemin—revenant avec d'autres voyageurs des chantiers. Il fut pris pendant la traversée du lac, et expira en quelques scondes sans proférer un mot. Son baptistaire désigne qu'il naquit à St-Benoit et on ne lui connaissait pas de parents, à part un frère dont on ne conaît pas l'adresse. On lui fit ses obsèques ici.

—Samedi dernier, M. Rodolphe Serré, employé au sulfite de la Cie., ici, fit une chute de 35 pieds du haut d'un réservoir sur un plancher en ciment. Il se fractura le bras gauche et se fit de graves contusions à la hanche, à l'épaule et sur la tête. Durant quelques heures, son état a été critique, mais nous avons le plaisir d'annoncer qu'il va mieux.

—Depuis un mois, nous regrettons d'enregistrer une grosse perte de temps pour les hommes de la cour et des ateliers du moulin à Guelph. Près de cent hommes ont été démis de leur situation à cause du manque d'emploi; ceci cause de la gêne parmi notre classe ouvrière.

—Nous avons eu le plaisir de saluer le retour de quelques-uns encore de nos jeunes gens, revenus de la guerre. Arthur Dumont, 4 ans, parti, Albert Bourgeault 2 1-2 ans, Willard Lord, Albert Nicholas et son fils Thomas, 2 ans. Tous en assez bonne santé et beaucoup d'expérience acquise.

—MM. Fortier et Beauchesne, marchands de fer et de meubles, ont pris l'agence des autos Chevrolet. Leur garage sera à l'ancienne place de M. Fortier où M. Clairmon tint le premier garage en notre ville. M. Fred Beauchesne prendra charge du garage.

—M. Fred Davidson et sa famille sont déménagés à Sudbury. M. Davidson prend la gérance des autos Chevrolets pour tout le district.

—La buanderie de M. John Dubé, vacante depuis trois ans, a été rasée par le feu, la semaine dernière. Il y avait des valeurs pour près de $7000 et les assurances ne couvrent que $1200.

—M. Adrien Lamarche a vendu sa résidence $7000 à M. J. B. Dagenais. M. Lamarche veut se rapprocher de l'école et de l'église.

—Les patates sont bon marché et il y en a. Nous pourrions facilement acheter une dizaine de chars à 75c le sac de 90 livres. L'avoine aussi est en abondance à 75c le minot. Le foin cependant s'est assez bien écoulé—il en reste un peu—pour lequel on demande de $20 à $25.

—Le Nipissing Wire & Spirit Co est en liquidation volontaire de ce temps-ci pour refondre son capital. Le stock sera vendu par soumissions. M. A. Côté, le gérant, est un des acheteurs.

EXPEDIE.

JOS. ARCHAMBAULT

Peintre-décorateur.

Marchand de peintures, de papier-tenture, etc.

Ouvrage de tous genres.

75 rue CLARENCE, OTTAWA.

HOULE & RICHARD

Limitée.

EPICERIE ET QUINCAILLERIE

Spécialité—Ferronnerie.

111-119 RUE CLARENCE TEL. R. 1092.

JOSEPH COTE & FILS

Courtiers En Assurances

Représentant les meilleures compagnies.

120 rue Clarence. Tél. R. 1350.

—M. Hector Bélisle est de retour du Sault Ste Marie où il a passé près de deux mois. Durant ce laps de temps, il est allé visiter son frère, M. Danias Bélisle, qui demeure à Calumet, Etats-Unis. Il est revenu enchanté de son voyage.

—M. et Mme Willie Tanguay sont allés à Blackburn, dimanche dernier, chez M. Mick Tanguay.

—M. Alfred Leduc est allé passer quelques jours à Ottawa, par affaires.

—Notre curé, M. l'abbé J. A. Laflamme, est revenu de l'hôpital samedi. Sa santé s'améliore un peu. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—M. et Mme Ovila Farmer sont allés à Montréal et à St-Eugène, rendre visite à leurs parents.

JEANNE.

ORLEANS, ONT.

19 mars 1919.

Résultat du travail de février fait sous l'habile direction de nos bonnes institutrices de l'académie Saint-Joseph, les Révérendes Soeurs Grises de la Croix:

L'équipe des "Roses" a battu l'équipe des "Lis" dans la première classe de l'école No 15. La capitaine, Dolorès Lefebvre, a raison de féliciter ses "soldats" dont les meilleurs ont été Romuald Charbonneau, Lucienne Thivierge et René Barrette.

3e cours: Françoise Tompkins, Lucienne Duford, Jeanne Rouleau.

2e cours: Stella Charbonneau, Laurenza Côté, Fidélia Charbonneau.

1er cours senior: Laurette Rouleau, Lucien Barnabé, Argé Dupuis.

1er cours junior: A. Major, D. Gravel, Ernest Cousineau.

—Samedi le 15 courant est décédée Mme J. B. Pagé, née Marie Bélanger. La défunte laisse pour la pleurer, son époux et deux fils, MM. Pierre et Damase Pagé. Mme Pagé était Dame de Ste-Anne et Tertiaire. Ses funérailles ont eu lieu le 18 mars à 9.30 heures'

—Jeudi le 20 mars a eu lieu dans notre église paroissiale un service pour le repos de l'âme de sir Wilfrid Laurier. Le service a été chanté à 10 heures.

—M. Lefebvre, de Berner, est arrivé au milieu de nous avec sa famille pour y demeurer. Il a acheté la ferme de M. Elie Cousineau. Nous lui souhaitons bien du succès.

—M. et Mme Delorme ont allés conduire leur fils Eugène, mercredi le 12 mars, à l'hôpital Ste-Justine de Montréal. Espérons qu'il revie parfaitement bien.

—Mme Léon Lachaîne est conduire aussi sa jeune fille, Alcie, à l'Hôtel-Dieu de Montr Elle est sous les soins du Dr M Nous lui souhaitons un prompt tour à la santé.

—Mme Emile Vézina, d'Ott est en visite chez sa mère, Mme seph Vézina.

—M. Pierre Guérin est re d'un long séjour passé à Montr Il est enchanté de son voyage'

—Les tables de billard sont propriété de M. John Joanisse à sent.

JEANNE MANCE

AU MAGASIN DALY

De Grandes Occasions pour Vendredi

COSTUMES DE PRINTEMPS pour Dames

Montrant les nouvelles modes dans toute leur distinction et leur élégante originalité

Plusieurs envois de nouveaux costumes du printemps nous sont parvenus. Caisses après caisses ont été ouvertes et les plus nouvelles créations de genre ont été révélées. Les assortiments sont particulièrement attrayants, et le fait que Pâques est tard cette année est une raison pour venir les voir jeudi.



A **$25.00 $27.50 $32.50**

Plusieurs élégants nouveaux modèles en serge révélant les dernières innovations de la mode — jaquette carrée, dos à panneau ou plissé, avec ceinture ou martingale et strictement tailleur. Veste en contraste, jolies poches, garnitures soutache et boutons et doublure de soie sont les NOUVELLES notes caractéristiques de ces costumes. La jupe est tailleur unie. Nouvelles nuances de la saison.

A **$39.50 $49.50 $62.50**

Costumes d'une excellence insurpassable en détail et en dessin—surtout en tricotine et croisé Poiret. Couleurs marine, gris et sable. Nouveaux effets carrés, jaquette tailleur avec collet échancré régulier — ceinture, collet intérieur et côtés courts—jolis effets de gilet, magnifiquement doublé de soie fleurie. La jupe est unie avec taillade en avant ou en arrière.

TAPIS NATTES JAPONAIS

Cette offre consiste en 125 tapis en natte japonaise, 27 x 54 pouces. Bon dessins orientaux et couleurs peintes sur un côté, l'autre côté étant uni et de couleur naturelle. Ces tapis peuvent être utilisés sur les deux côtés et sont admirablement appropriés pour chambre à coucher et pièces de maison d'été. Notre acheteur s'est procuré ces tapis à bas prix, et pour donner au public acheteur quelque chose de "spécial" pour vendredi matin, nous les avons marqués à l'extrême bas prix de ..... .42

Anticipez sur vos besoins du printemps. Voyez l'étalage dans nos vitrines. Pas de commandes par téléphone.

— Au troisième, chez Daly.

JOLIS

Chapeaux Mous

DE PRINTEMPS

$1.95 $3.00 $3.50 $4.00 à $6.00



Notre immense assemblage de nouveaux modèles comprend toutes les conceptions nouvelles des principaux fabricants du pays et de l'étranger. Les dernières nuances. Des vendeurs courtois et compétents sont sur les lieux pour vous servir bien rapidement.

— Au rez-de-chaussée, chez Daly.

Linge de Table Damasse

A MOINS QUE LE PRIX COUTANT— ET AUTRES OCCASIONS DU VENDREDI EN TOILES ET COTONS

La principale attraction de notre rayon des toiles et cotons vendredi, sera cette offre de LINGE DE TABLE DAMASSE de 66 pouces, de bonne qualité et en magnifiques dessins de fleurs. Occasion de vendredi, la verge ..... .95

Nappes Ourlées, $3.59

Dim. 64 x 79. Nappes ourlées en damas de bonne qualité, fini toile, en attrayants dessins. Vendredi, chacune 3.59

Coton à taies ourlé de 42". Vendredi la verge ..... .35

Draps ourlés. Dim. 2 1-2 x 3 vrgs. Vendredi, la paire 6.00

Tissu à serviettes alvéolé, 26" de largeur. Vendredi, la verge ..... .60

Chemins garnis de dentelle. Dim. 18 x 50". Vendredi, chacun ..... .49

Nappes Ourlées, $3.99

Dim. 70 x 88. Un damas épais, fini toile, qui donnera un bon service. Vendredi, chacune 3.99

Serviettes ouvrées. Vendredi, ch. .. .55

Pure toile à rouleau. Vend. la verge .37

Serviettes de bain blanches. Vendredi, chacune ..... .35

COUVRE-LITS CROCHETES EPAIS, GRANDE DIMENSION DE 50", $5.19 CHACUN

Beau mansouk pour robes de nuit, 42". Vendredi, la verge ..... .34

Coton à draps blanchi, 8-4. Vendredi, la verge ..... .59

Flanelle française pure laine blanche, 27" de largeur. Vendredi, la verge 2.10

8 PAIRES DE DRAPS DE FLANELLETTE BLANCHE. Dim. 12 - 4. Rég. 4.25. Vendredi 3.69

10 paires DE DRAPS DE FLANELLETTE BLANCHE OU GRISE. Dim. 10-4. Rég. 2.75. Vendredi 2.47

Au rez-de-chaussée, chez Daly.

Résilles à Cheveux

.10, pour vendredi .05

Qualité supérieure, de bon fini. Frange genre invisible. Couleurs: Chair, brun foncé et noir. Prix régulier 10. Vendredi, chacun ..... .05

RESILLES A CHEVEUX "MY LADY"

Résilles à cheveux de qualité supérieure, invisible; mailles très fines, faits dans le meilleur tissu; avec ou sans élastique; toutes les nuances désirées comprenant gris. Spécial, 10c chacun ou 3 pour ..... .25

Au rez-de-chaussée chez Daly.

Jolies Robes de Nuit Vendredi $1.17



Robes de Nuit

Attrayante occasion pour Vendredi

Nous venons justement de recevoir un nouvel assortiment de jolies robes de nuit. Il se trouve parmi cela sept nouveaux genres d'élégantes robes de nuit, et nous en avons dans toutes les grandeurs. Elles sont confectionnées de belle batiste blanche, avec tour de cou rond ou carré, bas, et avec manches courtes, garnies d'insertion Valenciennes, de broderie et de ruban. — Genre fermé. — Longueurs: 56, 58 et 60 pouces. Ces robes de nuit sont offertes à un prix si bas que nous vous conseillons de les acheter dès maintenant même si vous n'en avez besoin que pour plus tard. Occasions de vendredi, chacune .. 1.17

— Au deuxième, chez Daly

Prenez un goûter bien servi, tout à fait comme il faut, en excellente compagnie. Dans nos attrayantes

SALLES DE THE

Menu de vendredi 21 mars.

POTAGE— Soupe aux légumes avec riz.

POISSON— Poisson blanc rôti à la meunière.

HUITRES frites avec sauce à la crème.

ENTREE. Bouilli de boeuf et de rognon avec pois. Côtelettes de veau au pain, sauce aux tomates.

ROTIS — Boeuf ou pudding Yorkshire.

VIANDE FROIDE —Jambon, langue, mouton glacé aux glacé, salade avec patates et viandes. toutes légumes. Mais LEGUMES. betterave à sucre, crème, patates hachées, pabrun, pilées.

DESSERT—Tarte au citron Meringue; crème à la glace, tarte aux abricots, riz, poires, pudding aux framboises à la vapeur.

Au 3e chez Daly.

LISTE D'OCCASIONS POUR VENDREDI

EPICERIE

Licence No 8-10796.

TELEPHONE: QUEEN 5040.

SUCRE GRANULE STANDARD, 5 livres et 1 boîte de tomates fraîches .... .72

Savon Comfort, Surprise et Gold Dust, 5 pains ..... .38

Ammoniaque, 3 paquets ..... .25

Nettoyeur Old Dutch, 2 boîtes ..... .18

Savon Sunny Monday, 4 morceaux ..... .29

Lux, 2 paquets ..... .25

Eau Sauvage, 2 bouteilles. .28

SAVON GOLIN, 5 morceaux ..... .26

Fèves bouillies dans sauce de tomates, valeur de .20, 3 boîtes pour ..... .36

Vinaigre pur de Malte, 1 bouteille et 1 boîte de fèves blanches ..... .30

Catsup, 1 bouteille ..... .23

1 boîte de pêches et d'ananas ..... .48

Apricots, 1 livre ..... .19

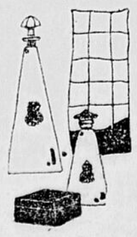
Prunes de Californie, 2 paquets ..... .35

CREME DE MAS, 1 boite et 2 livres de riz de Siam ..... .43

GRAISSE VEGETALE DOMESTIQUE, 3 livres au seau ..... .96

—Sous-bassement, chez Daly

Les Articles de Toilettte et les Parfums de Seeley's plaisent ~~infailliblement~~



Notre succès de vente des articles de toilette et de parfums de Sealey est si grand que nous nous sommes approvisionnés d'un assortiment presque complet de ces incomparables séries. On peut payer beaucoup pour du parfum, du talc, de la crème ou de la poudre, mais on ne peut en obtenir de meilleur ailleurs. En achetant des produits de Seely, vous obtenez une valeur de 100 pour cent — non 50 pour cent de valeur et 50 pour cent de nom. Voici quelques-uns de ces nombreux item qui se vendent si bien:—

Poudre (format régulier) meilleurs parfums de toutes les nuances (Mahalia, lady Luxury, Lilac posy, etc.,) en jolies boîtes, prix .... .75

Poudre Mme Sherry, voilette de parure, Egyptian lotus Azurina, etc., Prix ... .50

PAFUMS Mahalia — Nous recommandons spécialement ce parfum — Lady Luxury, Lilac Posy, Egyptian lotus, Mme Petrova, oyal lily of the Valley, Jasmin de Diana et beaucoup d'autres. Prix, l'once .. 1.00 et 1.50

LOTIONS

Baume parisien, non graisseux ..... .25 et .50

Peroxyde et crème aux amandes ..... .50

Crème de lis — une poudre légère pour la figure. Chair et blanc Prix ... .75

Crème Witch Hazel ..... .35

POMMADES A LA CREME POUR LE TEINT

Cold cream de Seeley's, la boîte ..... .35 et .60

— Au rez-de-chaussée.

OCCASIONS EN CHAUSSURES

Les prix d'occasions de vendredi représentent de grandes économies en nouvelles bottines du printemps.

ESCARPINS DE $6 POUR $2.90

Vu la série incomplète des pointures (2 à 5-1-2), nous faisons cet écoulement de jolis escarpins de printemps et d'été, à moins que moitié prix. C'est la SEULE raison. IL Y A DES SOULIERS NOIRS EN CUIR VERNI ET DES SOULIERS EN CHEVREAU BRONZE UNI, dans les nouvelles empeignes et les talons bobines à la mode. Vendredi $2.90 la paire.

25 PAIRES DE BOTTINES ECHANTILLONS POUR DAMES

Marquées à très bas prix en vue d'un écoulement rapide vendredi matin. Si vous trouvez votre pointure, vous effectuerez une merveilleuse économie en nouvelles chaussures de printemps. Venez à 8.30 a.m. pour avoir le meilleur choix.

BOTTINES DE $7.50 POUR DAMES. PRIX $4.95

Elégantes bottines en chevreau noir, avec haute tige en daim gris et talon bobine, ou haute tige façon avec talon cubain. Des bottines hautement désirables, au prix spécial, vendredi matin, de 4.45 la paire.

NOUVELLES BOTTINES DE PRINTEMPS POUR DAMES $5.00

Bottines en chevreau tout noir, 8 pcs. de hauteur, empeigne longue ou médium. Elégantes et pratiques. Pointures 2-1-2 à 7. Occasion de vendredi, la paire $5.00.

La Cie H. J. DALY Ltée

PLACE CONNAUGHT, OTTAWA

Nouvelles de Hull

HULL AURA UN CONGRÈS AU COURS DE L'ÉTÉ 1919

CONGRES DE LA FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DE LA PROVINCE DE QUEBEC AURA LIEU A HULL CETTE ANNEE. — NOTRE COMMERCE. — LES LOGEMENTS OUVRIERS. — L'ECOLE TECHNIQUE. — LE NOM DE HULL.

Il y a eu hier soir, comme nous l'avions annoncé, réunion des membres de la Chambre de Commerce de Hull. Il n'y avait pas de grosses questions à décider, mais on a trouvé tout de même le moyen de passer une soirée intéressante et profitable.

Celle dont on a parlé en dernier lieu et qui aura cependant sa grande importance dans les annales commerciales de notre ville, c'est bien le congrès de la fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, qui doit tout vraisemblablement se tenir cette année dans notre ville. Ce Congrès a d'ailleurs été décidé par la Fédération et il est pratiquement un fait assuré pour le courant de l'été 1919. Ce serait certainement là une excellente occasion pour le commerce de Hull de s'intéresser tout particulièrement à sa Chambre de Commrece pour qu'elle ait une importance considérable aux yeux de tous les délégués qui viendront dans notre ville et que les futures requêtes de notre Chambre aient plus de poids auprès des corps publics de notre province.

L'assemblée se tenait sous la présidence de M. le Dr Fontaine et un bon nombre de nos commerçants y assistaient.

CORRESPONDANCES

Après la lecture et l'adoption du procès verbal de la dernière assemblée, on passa à la lecture des correspondances qui fournirent le gros du travail de la soirée. Il s'agit tout d'abord d'une lettre de l'Association Ouvrière, demandant au président de s'occuper de la question de l'élargissement du pont des Chaudières et de celui de la rue du Pont, à partir de ce pont jusqu'aux bureaux de la compagnie Eddy. L'Association en profite pour remercier et féliciter M. le Dr Fontaine de l'attitude qu'il a prise récemment à la Chambre fédérale, sur la question ouvrière.

Suit une lettre de sir Lomer Gouin annonçant que M.G.Langlois, représentant de la province en Belgique, travaille à un rapprochement commercial entre la Belgique et le Québec et serait heureux de recevoir les catalogues des différentes maisons manufacturières de Hull.

Viennent enfin quelques autres lettres, entre autres celle d'une grosse maison d'affaires de Londres, qui voudrait se trouver un représentant dans la ville de Hull.

COMMERCE BELGE.

On entre ensnite au chapitre des résolutions et M. Jos. Caron, traitant de la lettre du premier ministre, croit qu'il serait bon de faire parvenir à M. G. Langlois tous les renseignements capables d'activer le commerce de Hull et il propose, appuyé par M. Jos. Gravel qu'une copie de la lettre de M. Gouin soit envoyée à tous les manufacturiers de la ville.

La motion est adoptée.

Pour faire suite à une suggestion de M. le maire Archambault, une copie de cette lettre sera aussi envoyée au Bureau de Publicité de la ville de Hull.

LA RUE DU PONT

M. le Dr Fontaine appuie ensuite sur la demande de l'Association ouvrière. Il croit que la Chambre doit s'intéresser à cette question et qu'elle doit demander au Conseil de s'en occuper aussi. Sur ce, il est proposé par M. Victor Cholette, appuyé par M. J. Pharand que la Chambre demande au conseil de ville de nommer un comité qui s'abouchera avec un comité de la Chambre et de l'Association ouvrière pour demander au gouvernement fédéral l'élargissement de la rue du Pont, à partir du Bureau Eddy jusqu'au pont des Chaudières. Cette résolution est adoptée et le comité suivant est nommé pour s'intéresser à la question : MM. J. Pharand, Victor Cholette et le Dr Fontaine.

NOUVEAUX MEMBRES

M. le Secrétaire passe ensuite à la lecture des demandes de commerçants qui désirent faire partie de la Chambre de Commerce. Ces citoyens sont MM. Romuald Picard, B. Charlebois, J. B. Vallières, Auguste Legault, J. P. Thivierge, P. A. Berthiaume, Adélard Tessier, l'avocat Parent, le notaire Laberge et J. Descarie. Les cinq premières demandes sont acceptées et ces messieurs sont maintenant membres de la Chambre. Les autres seront admis à la prochaine assemblée. D'ici là, on régularisera leurs demandes.

LES LOGEMENTS

M. le maire Archambault attire l'attention des membres de la Chambre sur un bill qui a récemment été adopté à la Législature, permettant aux municipalités d'aider à la construction de logements ouvriers. Il est d'opinion que ce bill intéresse toutes les villes manufacturières, et principalement Hull.

Après avoir donné quelques détails sur ce bill, il demande s'il ne serait pas bon que la Chambre demandât sa part par des démarches immédiates.

M. le Dr Fontaine trouve l'idée heureuse et M. Jos. Caron, député au provincial croit qu'en se hâtant dans nos démarches nous courrons une chance d'avoir plus vite notre part. Ainsi nous pourrons plus vite donner du travail aux ouvriers qui ne seront pas obligés d'aller gagner la vie de leur famille dans d'autres centres.

Il est après cela, proposé par M. V. Cholette, appuyé par M. Jos. Gravelle que le secrétaire soit chargé de préparer une résolution que l'on enverra au gouvernement provincial pour lui demander de nous accorder notre part de prêts pour la construction de logements ouvriers. Cette résolution sera présentée au gouvernement par M. J. Caron, député de Hull.

L'ECOLE TECHNIQUE

M. J. Caron annonce aux membres de la Chambre qu'il a demandé et obtenu une école technique pour notre ville. Le gouvernement s'engage à dépenser $150,000 et à contribuer chaque année une somme de $10,000. Seulement pour avoir cette école, il faut que la ville décide par un règlement municipal de voter elle aussi une somme annuelle ne dépassant pas $10,000. Il espère que le maire fera présenter et accepter ce règlement par le conseil. Cette école sera, dit-il, pour nous d'une grande utilité et je ne crois pas que le peuple s'oppose à voter cette somme.

M. le Dr Fontaine prend ensuite la parole et dit que la Chambre devait des félicitations et des remerciements à M. Caron pour avoir obtenu cette école.

M. le maire Archambault remercie à son tour M. Caron et annonce qu'il y aura ce soir une assemblée spéciale du conseil de ville, à laquelle assemblée on traitera de ce règlement. Il ne doute pas de la décision du conseil.

HULL

M. Caron arrive de Québec et il est en vaine de bonnes nouvelles. Il se dit heureux d'annoncer ensuite que le nom du district et du comté d'Ottawa a été changé en celui de Hull. Tous les membres le félicitent et le Dr Archambault propose, appuyé par M. Jos. Gravelle, un vote de remerciements à M. Caron pour le bon travail qu'il a fait à la Législature, particulièrement en faisant changer le nom du district et du comté d'Ottawa en celui de Hull et, en obtenant une école technique. La motion est adoptée.

LE CONGRES

M. le Dr Fontaine demande ensuite s'il ne serait pas bon que M. Gravelle, membre de l'exécutif de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, s'occupât de savoir si la Fédération va tenir son congrès cette année à Hull comme il avait été décidé. M. Gravelle répond qu'il attend, ces jours-ci, une lettre du secrétaire l'invitant à une réunion ou on devra décider de la date de ce congrès.

On traite enfin quelques questions d'intérêt particulier pour la Chambre et on vote l'ajournement.

SAISIE DE PAINS

M. l'inspecteur Bourgeois saisissait, le 18 de mars 149 pains de la compagnie Slinn Shouldis d'Ottawa et faisait comparaître, ce matin cette compagnie devant le recorder sous l'accusation d'avoir donné en vente du pain qui ne pesait pas le poids. La Compagnie a admis sa culpabilité, les 149 pains ont été confisqués et elle a été condamnée à payer $7. d'amende et les frais.

ECHO DE LA FETE

Il nous fait plaisir de mentionner ici les noms des personnes suivantes qui ont assisté à la fête St-Joseph à l'Ecole Normale et qui n'ont pas été donnés dans le rapport d'hier.

M. l'Abbé J. A. Carrière, curé au T.-S. Redempteur de Hull, M. l'Abbé J. A. Larocque, curé à St-Joseph de Hull, et parmi les membres de la Comisison scolaire: MM. H. Leblanc, M. Laverdure, A. Berthiaume.

Bon nombre d'anciennes normaliennes étaient aussi venues passer une heure délicieuse à leur Alma Mater.

EN VISITE

Madame Hector Langevin, de Louisville est en visite chez Madame J. W. Ste Marie.

M. H. CHARLEBOIS, marchand de chaussures, 180, 182, 184, rue Dupont, Hull, informe ses clients et le public des environs que son magasin est ouvert tous les soirs jusqu'à dix heures, excepté les mardis et vendredis jusqu'à sept heures. La ligne de ceinture (Belt Line) passe à la porte du magasin.

H. CHARLEBOIS

Tel. Queen 4198. 69-3

Faits-Ottawa

Jolie fête à M. le curé Myrand

Les enfants de l'école Brébeuf et Ste-Anne célébrait hier la fête patronale de leur dévoué pasteur, M. l'abbé J. A. Myrand, curé de la paroisse Ste-Anne.

Une petite fête familiale avait été organisée à l'école Brébeuf que dirigent les Frères des Ecoles Chrétiennes.

Une adresse fut présentée à M. le curé qui voulut bien remercier les élèves pour cette délicate attention et les professeurs pour la bonne éducation qu'ils donnent à leurs élèves, les encourageant à continuer dans cette belle oeuvre.

Un congé a été accordé aux écoliers des écoles Ste-Anne et Brébeuf.

UN ACCUSATEUR DEVIENT ACCUSE

Un nommé Charles McCabe, ne sachant sans doute pas ce qu'est une agression, s'est joué un vilain tous en cour de police, ce matin. Il accusait un nommé Harry McLeod, employé au théâtre Family, de l'avoir assailli dans la nuit de mardi à mercredi. A la fin de l'audience de la cause, McCabe allait s'asseoir sur le banc des accusés tandis que McLeod était en liberté. Il appert que Mcabe bailia toutes sortes d'injures à McLeod et en vint aux coups pour distraire le sang froid de son voisin. La scène se passait au restaurant Boston. McLeod appliqua à ce turbulent un coup de poing. Le magistrat a tout simplement renvoyé la cause en mettant les frais à la charge de l'accusateur, qui, incapable de payer sur le champ, allait s'asseoir sur le banc des accusé.

SENTENCE SUSPENDUE

Jennett Rooney, employée au St-George Home, fut arrêtée hier soir par la détective Fox, sous l'accusation d'avoir volé la somme de $5. La malheureuse apparut tout en pleurs à la cour de police, ce matin. Comme la somme volée avait été remise, le magistrat admonesta paternellement la prévenue et lui conseilla de retourner dans la vie par un autre chemin.

CAUSE RENVOYEE

Le magistrat Askwith a remis indéfiniment ce matin la cause de Percy Allan, accusé d'avoir vendu un produit de toilette sans le titre de guerre. Le gouvernement n'ayant pas de témoin, ce dernier étant absent. Le Dr Henderson qui défendait l'accusé demanda le renvoi de la cause pour la raison que le magasin où s'est vendu le produit porte le nom de Allan Bros et que l'accusation a été portée contre Percy Allan.

Le magistrat a cru devoir accommoder les deux partis en ajournant la cause indéfiniment.

IL FAUT ENCORE UN TIMBRE

Martley Scharf, 291 Bay, a été condamné à $50 d'amende et aux frais pour avoir vendu un produit de toilette sans le timbre de l'accise.

POUR IVRESSE

Harry Simpson, trouvé en état d'ivresse sur la rue, hier, a été condamné à $10 d'amende et aux frais.

BARBIER A L'AMENDE

Mije Kastuk, 282 Rochester, barbier, était condamné à $2 d'amende et aux frais ou à une semaine de prison pour avoir fermé sa boutique plus tard que dix heures du soir, contre les règlements municipaux.

HOMICIDE INVOLONTAIRE

Omer Gravelle est trouvé coupable d'homicide involontaire par le jury, qui recommande l'accusé à la clémence de la cour. C'est ainsi que s'est terminé ce matin un procès qui dure depuis plusieurs jours devant les assises criminelles.

On en était rendu, hier soir, à la dernière épisode du procès de Omer Gravelle, accusé du meurtre du cocher Etienne Veilleux. Le jury se réunit à l'ouverture de la séance à 10 heures, et après avoir délibéré un quart d'heure durant, il revint à la cour et annonça qu'il serait incapable de donner un verdict avant une couple d'heures. Sur ce, la cour s'ajourna à dix heures ce matin.

L'accusé Gravelle a rendu témoignage dans sa propre cause. Quoique fatigué et un peu énervé, il donna un témoignage que la contre-interrogation ne put ébranler. Il raconta que la nuit du 21 janvier, il était chez lui à Wrightville; il n'avait aucunément l'intention de sortir lorsque Aurélien Patry vint lui demander d'aller à la gare Centrale, disant qu'il attendait un parent, soldat de retour du front.

Ferland et Gaudreau vinrent ensuite les rejoindre et ont se rendit à la gare, après quoi on revint à Tétreauville dans la voiture de Veilleux. Il déclara que Veilleux lui avait offert de les conduire sur le chemin d'Aylmer, mais qu'il avait avait manifesté l'intention de retourner chez lui.

Lorsqu'on fut rendu à quelque distance, passé Tétreauville, quelqu'un dit à Veilleux d'arrêter et ils descendirent. Il vit Ferland pointer un révolver sur le cocher et il fit feu de même. Il ajouta que personne n'avait d'argent pour payer le voyage.

Lorsque le juge lui demanda pourquoi il avait ainsi dirigé son révolver sur Veilleux, il dit qu'il craignait que le cocher le frappa. C'était aussi pour aider à Ferland.

Lorsque Ferland braqua son révolver sur Veilleux en criant: "Mains en l'air", ce dernier s'en alla à la tête de son cheval et lui dit: "Très bien, tire". Il ajouta ensuite: "Moi aussi j'ai un révolver et je vais tous vous tuer". Il dirigea alors sa main dans la direction de sa poche. Les quatre jeunes gens prirent la fuite. mais Veilleux retint l'accusé et voulut le frapper avec quelque chose qu'il ne peut nommer. Veilleux avat jusque-là laissé son révolver dans sa poche, il ne le sortit que lossque Veilleux tenta une seconde fois de le frapper. Il eut peur et sorti son révolver et le dirigea de sa main gauche sur le bras du défunt, afin de pouvoir reprendre sa liberté. Il tira et Veilleux s'affaissa, mais le témoin ne sut que le lendemain après-midi, la gravité de sa blessure.

Les avocats firent ensuite leur plaidoierie, et le juge le résumé de la cause.

La sentence esra prononcée dans deux ou trois jours.

AUTRES CAUSES

Un jury a ensuite été réuni pour entendre la cause d'Arthur Ferland, compagnon de Gravelle. Ferland a plaidé coupable à l'accusation de port d'arme illégal et le jury ayant maintenu le plaidoyer de coupable, il a été remercié et congédié.

Suit la cause du Roi contre Alfred Patry, accusé de jarjure.

LA GREVE DES PRESSIERS SERAIT FINIE DEMAIN

Quelque chose d'important se brasse actuellement parmi les pressiers de l'imprimerie Nationale en grève. Ils ont délibéré toute la matinée aujourd'hui jusqu'à deux heures cette après-midi. Sans l'affirmer catégoriquement on peut prévoir que les pressiers vont reprendre leur travail sous peu. Des négociations suivies sont entamées avec le gouvernement depuis quelquse jours et chaque jour les deux partis semblent céder du terrain.

Les grévistes sont des plus réticents. M. J. A. Larden, représentant de l'Union, nous déclarait qu'une autre asemblée aurait lieu cette après-midi. "La discussion, dit-il, est des plus chaudes." La question ne tient plus qu'à quelques concessions et il se pourrait que dès demain les grévistes reprennent leur travail.

LE FANATISME EST REVEILLE

Les pauvres diables qui ont appuyé l'exemption de taxes aux religieuses du Précieux Sang n'ont pas la vie douce de ce temps-ci. M. le commissaire Plant, ancien échevin du quartier Capital, nous dit que les plaintes et les menaces qu'il reçoit sont tellement nombreuses qu'il est à la veille d'en perdre le sommeil.

On le menace de lui indiquer le chemin de la porte si par hasard, il brigue les suffrages de l'électorat et on l'assure que ses chances de succès sont fort minces. Bref, une vague de aunisme s'étend sur la capitale; des pétitions circulent à Ottawa-sud contre l'exemption et il est probable que les autorités passent un vilain quart d'heure sous peu.

IL RECEVRA SA SENTENCE JEUDI

Francis G. J. McHugh a avoué sa culpabilité à deux accusations infâmantes qui pèsent sur lui. McHugh s'est confié à la clémence de la cour. Il a déclaré au magistrat qu'il avait combattu au front, qu'il avait été prisonnier en Allemagne qu'il avait été blessé à la tête. Il a presque inscrit un plaidoyer de folie. Il a mis la cour sur l'impression qu'il n'était pas tout à lui à certains moments.

"Les accusations qui sont portées contre vous, dit le magistrat, sont graves, très graves, et vous êtes passibles d'un long emprisonnement. C'est pourquoi je veux m'assurer de votre cas avant de vous condamner." Le magistrat rendra sa sentence jeudi prochain.

M. R. MOREAU VEUT POURSUIVRE

M. le maire Rodolphe Moreau, de Pointe-Gatineau, vient de donner instruction à son avocat, Mtre Louis Cousineau de prendre deux actions en dommages, l'une de $5,000 contre le gouvernement provincial de Québec, et l'autre de $5,000 aussi contre M. Charette, qui a été mêlé à la question du fameux calepin qui appartenait à M. Moreau et qui fut trouvé et remis à M. Charette.

M. Moreau poursuit le gouvernement parce que des détectives se sont, durant son absence, introduits de force dans sa demeure pour y faire des perquisitions. Cette action des employés du gouvernement, déclare M. Moreau, lui a causé un dommage considérable en laissant croire au public qu'il gardait de la boisson pour vente.

Le père de M. Moreau a aussi décidé de prendre une action de $5,000 contre le gouvernenemt, pour la même raison.

Le gouvernement avait récemment poursuivi M. le maire Moreau, sous l'accusation d'avoir vendu de la boisson, mais il n'a pas été capable de produire de témoignage pour appuyer son accusation.

Chez les pompiers

Hier soir, vers 9.50 heures, les pompiers étaient appelés à l'avertisseur 14, pour aller éteindre un commencement de feu dans une boite de guénilles à 167 rue Wellington. On a trouvé une boite d'allumettes rongée probablement par les souris. Et c'est là, croit-on, la cause de ce feu. Les dommages sont insignifiants.

Les pompiers étaient de nouveau appelés ce matin à 8'20 heures, à l'avertisseur 67 pour un feu de cheminée au No 20 rue Burke.

Funérailles

Ce matin a été chanté à Notre-Dame le service de M. Jos Payette, en présence d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par le Rév. père Boissonneault, O. M. I. assisté des RR. PP. Poliquin et Desjardins, O. M. I. Une partie de la Chorale Notre-Dame a fait les frais du chant.

Le défunt a été inhumé dans le cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

SERVICE POUR SIR WILFRID

Un service solennel a été chanté ce matin à l'église Ste-Anne pour le repos de l'âme de Sir Wilfrid Laurier.

Sa Grandeur Monseigneur Gauthier officiait, assisté de Mgr Routhier et de M. le Chanoine Campeau, de l'Archevêché.

M. l'abbé Gagnon, de l'Archevêché servait comme diacre d'office et M. l'abbé Bélanger, de Billings, comme sous-diacre d'office. M. l'abbé Martin agissait comme maitre des cérémonies.

Le sermon très éloquent fut donné par le R. P. Alexis de Barbezieux, Capucin, de Limcilou.

Dans le choeur on remarquait un grand nombre de prêtres et de religieux.

REPONSES NON RECLAMEES

Des lettres sont encore à la disposition des personnes qui nous ont chargés de recevoir les réponses à leurs petites annonces et pour qui les casiers suivants ont été retenus à cette fin. Prière de réclamer immédiatement à nos bureaux: —

3-5-6-8-9-10-11-13-14-15-16-20-24.

DECES

GRATTON—A l'hôpital du Sacré-Coeur de Hull est décédé à l'âge de 54 ans et 8 mois, Ferier Gratton, époux bien-aimé de Rosina Gratton. Funérailles samedi matin à 8 heures, de sa résidence 184 avenue Champlain, Hull, à l'église Notre-Dame et de là au cimetière Notre-Dame, Hull. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 68-3

IN MEMORIAM.

Prions pour nos morts. C'est aussi un devoir pour tous de perpétuer leur souvenir.

UN MONUMENT est une marque bien sensible de notre affection. Le choix est facile à nos ateliers.

J. P. LAURIN, 95, rue Georges.

Le Bureau Impérial des Munitions tiendra une VENTE PRIVEE DE MEUBLES, d'articles de bureaux, de même qu'un certain nombre de garnitures électriques, installations, etc. Cette vente aura lieu au deuxième étage de l'édifice Plaza, à 10 heures a.m., vendredi le 21 courant.

ELECTRICITE

pour l'éclairage, le chauffage, la cuisine, le repassage, etc.

Ce que l'argent peut acheter de mieux au plus bas prix.

HULL ELECTRIC COMPANY,

117 Principale, Hull. Tél. Q. 1660

Poeles Electriques

Achetez votre poêle électrique de bonne heure afin d'éviter la congestion et d'obtenir une livraison sûre. Avec l'arrivée du beau temps la demande augmentera trop vite. Faites votre choix dès maintenant ce qui vous permettra un meilleur examen.

Nous avons les meilleures marques sur le marché parmi lesquelles les Hughes et les McLareys.

Venez les voir. Nous en avons de tous les prix pour tous les goûts.

P. - H. CHARRON

Angle des rues Champlain et Victoria,

Tél: Queen 940. HULL.

A. LEVAC

Peintre, Décorateur et Tapissier

137 YORK—Tél. R. 425

Estimés gratis. — Ouvrages de tous genres.

Satisfaction garantie.

J. B. ARIAL

Ferblantier, Plombier, Couvreur.

Installation d'Appareils de Chauffage.

160, rue Water, Ottawa

Tél. Rideau 1216

SPECIALITES

Bon beurre de crèmerie (solide) 57c la lv. Par 5 lvs., 56c la lv.

Farine "Five Roses" ou "Purity", sac de 98 lvs. $5.85

Savon Comfort ou Surprise, 6 barres pour 40c

Mélasse, 30c la pinte ou $1.15 le gl.

Miel pur en flocons, 35c, 45c et 55c

Tomates, grosses boites 15c

Graisse "Domestic Shortening", la livre 28c

Graisse "Pure Lard", la lv.. 30c

Graisse "Rose Brand", la lv. 34c

Raisins à tartes, la livre, 10c ou 3 pour 25c

Raisins (seeded) paquet de 15 onces 15c

Poisson frais de toutes sortes à très bas prix.

OMER LEMIEUX, épicier

Coin du Pont et Vaudreuil, Hull.

Tel. Queen 2295. 69-3



La vue examinée avec soin

A. M. BÉLANGER

Spécialiste Optométriste

Opticien Manufacturier

32 rue Rideau, - Ottawa

Avec la Pharmacie Canadienne, sept portes de la Gare Centrale.

Téléphone: Queen 1702

Annonces Classifiées

ON DEMANDE

UNE FILLE pour travailler dans un restaurant. Chambre 6, pension, 238½ rue Dalhousie. 65-6

UNE SERVANTE pour restaurant, au No 3 rue Nicolas.

UNE SERVANTE. S'adresser à 106 rue Dupont, Hull. 67-3

UNE BONNE SERVANTE trouvera de l'emploi immédiatement. S'adresser 153 rue Maisonneuve, Hull. 67-3

DES COUTURIERES d'expérience pour ouvrage permanent. Bon salaire. S'adresser à Public Tailers, 403 Rideau. 67-6

DES COUTURIERES pour confectionner les pantalons pour hommes et garçonnets. Travail devant être fait à la maison. Références exigées. S'adresser à 246 rue Rideau. 66-4

DES COUTURIERES dans les robes. Bons gages et ouvrage permanent. S'adresser immédiatement American Costume Ladies Tailor, 249 Bank. 67-6

CUISINIERE générale, $25 par mois. Références exigées. 648 Rideau. Téléphone Rideau 2260. 67-3

INSTITUTEUR ayant certificat de deuxième classe pour enseigner dans la Saskatchewan et pouvant prendre charge de l'école le 15 avril. Bon salaire. S'adresser à Arthur Gratton, Alfred, Ont. 66-7

UNE SERVANTE générale à 33 rue Stewart, Ottawa. 68-3

SERVANTE générale parlant anglais, bons gages. S'adresser 368 Besserer. 68-3

UNE SERVANTE immédiatement. S'adresser 152 Maisonneuve, Hull. 68-3

UNE SERVANTE pour famille de trois personnes, pas de lavages. S'adresser à 22 Brown, Eastview, ou 154 Bank. 68-3

UNE SERVANTE dans une famille sans enfants, pas de lavages, libre tous les soirs à 6 heures. S'adresser à 304 Dalhousie. 68-3

MAISON de 7 à 8 pièces à dix minutes des bureaux du "Droit." S'adresser au gérant "Le Droit." 67-6

UNE SERVANTE pour famille privée, très peu de travail à faire. S'adresser à 157½ rue Clarence. 69-3

BONNE FILLE pour aider aux soins du ménage dans famille de trois personnes. S'adresser à Mme McKenna, 193 avenue Powell. 69-1

DEMONSTRATRICE de première classe, (clientèle française) pour spécialité; doit être une personne d'expérience, compétente et fiable sous tous rapports, pour représenter une maison de première classe, manufacturiers de produits alimentaires.— Doit être très bonne cuisinière et de bonne apparence. Donner tous les détails sur expérience, salaire, etc. S'adresser par lettre à Casier 4, "Le Droit." 69-1

FILLE pour ouvrage de tailleur, à 348 rue Elgin. 69-3

UNE SERVANTE immédiatement. S'adresser 157 rue St-Redempteur, Hull. 69-3

A LOUER

CHAMBRE—Un monsieur respectable trouvera une bonne chambre au No 73 rue Water. Usage du téléphone. 67-6

DEUX CHAMBRES non garnies. S'adresser à 99½ Water. 69-3

A VENDRE

BOIS DE MOULIN, sec, au voyage ou à la corde. S'adresser à R. Désormeaux, 188 Montcalm, Hull, successeur de Leclaire et Cie. Tél. Queen 1214. 65-6

SALON DE BARBIER. S'adresser à 211 rue Broad. 67-3

FOUR HOTEL, grande propriété en brique, 2 étages, vérandas, installation moderne, 2 minutes de la gare, grand terrain, écurie, garage, plage, bains de mer recherchés des touristes. S'adresser L. D. S., Casier postal 12, Trois Pistoles, Qué. 64-12

MAISON et deux beaux demi lots, situés Boulevard St-Joseph, Wrightville. A bonnes conditions. S'adresser par téléphone Queen 3634. 65-6

PIANO DROIT en parfaite condition, valant $350. Vendra à grand sacrifice. S'adresser casier 12, "Le Droit." 67-3

VIEUX JOURNAUX. En ville, 2 sous la livre, en dehors ajouter les frais de transport. S'adresser au "Droit." 67-12

POSTE de médecin, belle propriété de brique avec dépendances, écurie et garage, en face de l'église, près de la gare, installation moderne, électricité. S'adresser à Mme Vve H. Sirois, Trois Pistoles, Qué. 64-12

UN ORGUE BELL, prix régulier $90 pour $20. S'adresser à 248 avenue Laurier, Hull. 67-2

PROPRIETE située en face du parc King-Edward, rue Cathcart, Nos 300-302.— Maison à deux logements confortable pour nombreuses familles; lambrissée de brique, avec beaux balcons doubles, munie de toutes les améliorations modernes. Valeur, $5,500. Pour vente d'ici au 1er mai, j'accepterai 4,000. Pour informations, s'adresser au No 200 rue Dalhousie. 66-6

MAISON DOUBLE aux Nos 175 et 177 Bolton. Pour informations, s'adresser après 5 heures à 175 Bolton. 67-6

ARTICLES de ménage et piano. S'adresser à 137 rue St-André, de 4 à 7 heures p. m. 67-3

MOTEUR, 10 forces, 440 volts, avec contrôleur. Installation valant $750. Vendra pour $400. S'adresser au gérant "Le Droit." 67-6

SALON de barbier à 346 rue Elgin. S'adresser 619 St-Patrice. 66-6

TERRE, près de l'église, $10,000. S'adresser à Séraphin Marion, Marionville, Ont. 63-9

UN BICYCLE Clevelandn en bonne condition, $20. S'adresser à 233 avenue Laurier, Hull. 67-2

TOUT un ameublement de maison, à bonnes conditions, 48 rue Bolton, Ottawa, (au premier étage.) 68-3

UN POELE à gaz, $15.00. S'adresser à 17 Châteauguay, Hull. 68-3

MAISON à 38 Papineau et deux beaux demi lots situés Boulevard St-Joseph, Wrightville. A bonnes conditions. S'adresser par téléphone Queen 3634. 68-1

MAGNIFIQUE costume en serge bleu-marin pour jeune fille de 18 à 19 ans. Dernière mode. A coûté $35, pour $20. Cause de vente: deuil. S'adresser par lettre à casier 23, "Le Droit." 68-1

UN POULAILLER portatif avec 31 poules. S'adresser 199 rue Dupont, Hull. 69-3

UN COMPTOIR, et comptoir vitré (show case). S'adresser à 56 rue St-Henri, Hull. 69-3

A LOUER OU A VENDRE

UN COTTAGE en brique. S'adresser à 173 avenue Laurier, Hull. 69-3

PERDU

PORTEMONNAIE contenant somme d'environ $13.00, samedi matin sur les rues Dalhousie et Murray. Prière de retourner au "Droit." Récompense. 67-3

SAMEDI le 8 mars à Hull, une bague en or initialée M.A.P. Prière de retourner à 173 rue Principale, Hull. 68-2

HIER le 19 mars, une chienne (bull dog). Prière de retourner ou informer 39 rue Wright, Tél. Queen 7699. 69-2

DIVERS

FAITES DE L'ARGENT à la maison. Vous pouvez gagner gagner de $1.00 à $2.00 de l'heure durant vos heures libres, écrivant carte d'étalage, rapide et facile à apprendre. Aucune démarche. Nous vous enseignons comment en français et vendons votre travail. Ecrivez au Département "D" pour renseignements, American Show Card School, 224 Edifice Ryan, angle Yonge et Shuter, Toronot, Canada. 53-26

CARTES D'AFFAIRES

OTTAWA IRON WORKS, 96 rue Nelson. Téléphone Rideau 3267. Echelles de sautage, escaliers, clôtures. 62-156

CARTE PROFESSIONNELLE

LABELLE et GUERTIN, avocats, notaires. Edifice La Banque Nationale, 18 rue Rideau, Ottawa. 68-78

Cartes Professionnelles

Tél. RIDEAU 523

Docteur Jos. C. WOODS

Bachelier ès-Arts

CHIRURGIE et MEDECINE

Licencié pour Ontario et Québec.

Heures de Consultations: 1 à 3 et 6 à 8 p.m.

283, rue Sussex, Ottawa

10 avril 1919

Tél. R. 3666

Dr J. LORENZO LAMY

Médecin-chirurgien

Heures de consultations: 2 à 4 p.m. et 7 à 9 p.m.

169 ST-PATRICE — OTTAWA

1 mai 1919

Tél. Rideau 796

DOCTEUR R. CHEVRIER

CHIRURGIE ABDOMINALE

Heures de Bureau: 2 à 4 p.m.

168 AVENUE DALY — OTTAWA

3 mai 1919

Rés. Tél. Q. 119. Bureau R. 1435

Dr J. M. RAVARY

Spécialité: yeux, oreilles, nez, gorge.—Consultations: 1 à 5 p.m.; 7 à 8 p.m.

150 RUE RIDEAU

(Appartements Gloucester No 1)

1 mai 1919

Tél. Q. 503-504. Argent à prêter.

BELCOURT, RITCHIE, CHEVRIER et LEDUC

Avocats, Procureurs et notaires pour Ontario

Belcourt, Chevrier et Leduc

Avocats, Procureurs et Notaires pour Québec

Banque Nationale - Ottawa, Ont.

1 mai 1919

Argent à prêter.—Service de collection.

NAPOLEON J. MARION, LL.B.

Téléphone : Queen 6096

Avocats et Procureur

187, Rue PRINCIPALE, Hull Qué.

1 mai 1919

Tél. Queen 7603. Argent à prêter

M. OSIAS SAUVÉ, M.A., L.Ph.

AVOCAT ET NOTAIRE

38, rue Rideau - - Ottawa

2 mai 1919

Tél. Q. 1136. Argent à prêter.

SEGUIN et ST-JACQUES

AVOCATS ET NOTAIRES

Etude: 18, RUE RIDEAU, Ottawa.

(Edifice de la Banque Nationale)

1 mai 1919

Dr EMILE H. DION

(Spécialiste des Hôpitaux de Paris.)

Successeur du Dr. G. Morin.

Maladies: Yeux, Oreilles, Nez, Gorge.

No 105 RUE RIDEAU, — OTTAWA

Heures de bureau: 11 à 12 a.m.; 2 à 5 p.m.; 7 à 8 p.m.

Téléphone: Rideau 376

77 AVENUE LAURIER, — HULL.

Heures de bureau: 7 à 8 p.m., lundi, mercredi et vendredi.

Téléphone: Queen 7755.

30 mars

CARTES D'AFFAIRES

Tél. Rideau 2011

N. POIRIER et FILS

Entrepreneurs-généraux et Evaluateurs

193, RUE CATHCART — OTTAWA

1 mai 1919

Tél. Rideau 304

LA CIE GAUTHIER, Ltée

Entrepreneurs de pompes funèbres et Embaumeurs.

Service d'ambulance et voitures privées.

259, RUE SAINT-PATRICE

1 mai 1919

Tél. Queen 5646

MADAME DE LA MIRANDE

Dermatologiste brevetée

Poils fillets, signes et verrues enlevés à l'aiguille electrique.

256 RUE BANK — OTTAWA

1 mai 1919

TEL. QUEEN 8507.

LOUIS GENDRON

Plomberie — Chauffage.

Entrepreneur pour Québec et Ontario. Prix spéciaux aux communautés religieuses. Nos matériaux sont de première qualité.

89 RUE DU PONT — HULL.

1 mai 1919

Réparations de toutes sortes.

F. HOULE

GARAGE D'AUTOMOBILES

Manufacture de Portes et Chassis,

ROCKLAND, ONT.

12 mars 1919

OUVRAGE DE TOUT GENRE AVEC PEIGNURES DE CHEVEUX

Tresses, $1.75. — Perruques faites sur commande.

FELIX CHEVALIER

66 Charlevoix, Hull. Tél. Q. 7073

20 avril 1919

BOIS SEC A VENDRE

A la Corde ou au Voyage.

Bois scié dans les cours avec scie fondo

VICTOR HUOT

105, rue Nelson Tél. R. 3934

26 avril 1919

SERVICE CIVIL

Cours du soir

Préparation des candidats aux examens. Succès assuré à toute personne sérieuse. Prix modérés. Attention spéciale aux jeunes filles et aux soldats réformés 45½ rue Sussex, près de la Cie Ottawa D...

51-26

LA QUESTION BILINGUE A LA LEGISLATURE

(Suite de la page huit)

Le gouvernement des Etats-Unis retirait l'an dernier la somme de $3,500,000 de taxes de guerre, de l'International Nickel Co., sur les profits réalisés par la Nickel Co., sur la raffinerie du nickel importé des mines de Copper Cliff, tandis que la province n'en retirait que $1,300,000. Le gouvernement aurait dû prendre les moyens de taxer le "mot", en partant du point de production, de manière à réduire les profits nets, après la raffinerie. La Canadian Copper Co. n'aurait pas payé un sou de plus, mais le Trésor de la province aurait été enrichi.

"Au sujet de l'égouttement, le gouvernement a dépensé la somme de $28,730.00 l'an dernier. Au lieu de dépenser cette somme à la ferme de Monteith, le gouvernement aurait bien mieux fait d'ériger des fermes plus petites. Vous ne savez pas ce qu'est le nord d'Ontario. Monteith est situé à environ 200 milles de Sudbury, et les gens de Thessalon, Sault Ste-Marie, North Bay et Sudbury doivent encourir de fortes dépenses pour se rendre là. Le résultat est que beaucoup ne peuvent s'y rendre. Apprenez que notre fermier n'est pas un voyageur. S'il ne peut recevoir de précieux renseignements, non loin de chez lui, il arrivera qu'il ne cultivera plus. Et un fermier qui ne fait plus de culture se lance dans une autre voie, même il se fait député. (Rires. Ne serait-il pas bien, par exemple, si nous avions une ferme modèle à Verner? Au lieu de tout donner au collège de Guelph, il serait préférable de repartir un peu cette somme à travers la province. Cependant, le système d'égouttement établi à Monteith n'est pas même suffisant pour abreuver un veau. Au lieu de construire 100 acres, on aurait dû n'en construire que le quart et l'expérimenter par la suite."

M. Mageau attaqua ensuite le sujet des chemins. Il dit que le chemin qui relie North Bay à Sturgeon Falls, construit il y a environ cinq ans, est entièrement impraticable en automne et au printemps. Il y manque de la pierre concassée, et il demanda au gouvernement à quel temps il se déciderait à compléter cette route. "Le montant que le ministère a dépensé pour ce chemin, dit-il, n'approche pas seulement les sommes perçues pour licences d'autos, dans la ville de Sturgeon Falls seule, quand les revenus provenant de ces permis devraient être affectés à l'entretien de nos routes."

"J'en viens maintenant à l'amendement passé l'an dernier, à l'Acte concernant les liqueurs, et je veux parler de la distribution de la boisson aux marchands de gros ou aux pharmaciens. La chose ne marche pas comme vous semblez le croire. Supposons qu'un pharmacien ordonne du brandy d'Ottawa pour être distribué sur certificat ou prescription d'un médecin. En recevant sa consignation, il s'aperçoit qu'au lieu du brandy, on lui a expédié du whiskey. Le pharmacien paya sa boisson $11.00 le gallon. Un individu, "souffrant de la grippe espagnole" va chez un un médecin et doit débourser $1.00 pour une prescription, et le pharmacien lui demandera une autre piastre pour 6 oz. de boisson. Ceci représente donc $14.00 par bouteille, ou, en d'autres termes, $84.00 le gallon. C'est le consommateur qui doit payer. N'est-ce pas là un vol flagrant toléré par le gouvernement? Il est grandement temps que l'on prenne les mesures nécessaires pour empêcher ce vol avéré!"

"Je suis d'accord, continue M. Mageau, avec le député de Parkdale, à ce que les punitions infligées aux déserteurs, en vertu de l'Acte du Service Militaire, 1917, soient conformes dans toutes les provinces du Canada.

Mais, si nous avons tant de déserteurs, aujourd'hui en Canada, la faute en est aux arrêtés-en-conseil d'Ottawa. Un nouvel arrêté-en-conseil à Ottawa vient de stipuler que les déserteurs seront passibles d'une amende dont le minimum doit être $250, et le maximum, $5,000.00. Peut-on concevoir loi plus inique et plus ridicule que celle-là Jamais."

"Quant à nos militaires, j'encouragerai de tout coeur tout ce que l'on pourra faire pour eux; mais il ne faut pas les gâter. Nous voulons tout simplement leur aider à redevenir les citoyens qu'ils étaient avant leur enrôlement. Parlons maintenant de nos chères écoles. Nul doute que l'Honorable ministre d'Education est en train de nous préparer une surprise agréable, car on le voit très rarement à la Chambre. Cependant nous anticipons beaucoup du nouveau ministre. Sa physionomie resplendit de génie, et, si les apparences ne sont point trompeuses, nous aurons tant de lui.

"Je ferai donc encore appel cette année à l'assistance triviale et financière du Gouvernement à l'égard de nos écoles et je le prierais de prendre une attitude plus amicale vis-à-vis de nous. Je constate que la somme de $3,000,000 a été dépensée pour l'éducation en 1918. Cependant, c'est le plus important ministère de tout le Gouvernement. Il tient dans ses mains l'avenir de la génération future, ce qui n'est pas une responsabilité ordinaire.

Je remarque que les statistiques que le Gouvernement vient de nous fournir sont celles de 1915-1916, et non point celles de 1917, comme celé aurait dû être. Pourquoi celà? Le Gouvernement cherche-t-il à dérober quelque chose ?

La somme totale donnée par le Gouvernement aux écoles publiques et aux écoles séparées est de $874,-945.07. De cette somme, les écoles séparées, comprenant les écoles bilingues, n'ont retiré que $68,801.-30, moins de 8 p.c. des montants entiers votés aux écoles primaires de la province. Est-ce là une répartition juste et équitable ? Au contraire, les écoles séparées et bilingues auraient droit à un cinquième des argents votés pour les écoles, c'est-à-dire, $175,989.01.—Or, de toute ces montants, les écoles bilingues ont reçu un peu moins de $10,000, c'est-à-dire, une bagatelle de plus que le prix du charbon nécessaire au chauffage de la résidence du Lieutenant-Gouverneur.

Il arrive donc que l'on donne $200 par élève qui fréquente les écoles publiques, et $1.00 à celui qui fréquente les écoles séparées. Ceux qui vont aux écoles bilingues n'ont que la modeste somme de $0.30 par tête.—Quand on donne $270 par tête aux étudiants qui suivent les cours à l'Université de Toronto,—une institution qui reçoit $700,000 par année,—n'y a-t-il pas de quoi à lancer les hauts cris? Est-ce là faire preuve d'un esprit de justice et de tolérance ?

"Pourquoi le Gouvernement ne prend-il pas une attitude plus franche et plus conciliante à notre égard ? Maintenant que la guerre est finie, espérons que l'étoile qui guidera notre nouveau ministre le conduira dans le chemin de la tolérance et de la justice, ces principes fondamentaux pour lesquels les alliés ont fait cette guerre acharnée jusqu'à la victoire.

M. Mageau fut considérablement applaudi. L'orateur suivant fut M. Henri Morel, député conservateur de Nipissing. Comme on s'y attendait, M. Morel prit à parti le député de Sturgeon-falls sur la question des chemins et déclara que le moindre sou dépensé sur la construction des chemins l'était, sur les instructions spéciales de l'inspecteur général. Le député de Nipissing porta le Trésorier provincial aux nues, et parla éloquemment de nos soldats.

"Au sujet des écoles bilingues, dit-il, je dois dire que, dans ma circonscription électorale, où 55 p.c. de la population est canadienne-française, les choses marchent on ne peut mieux. Nos écoles ont emboîté le pas avec le reste des écoles de la province, et je puis assurer aux députés que nos écoles progressent rapidement, si ce n'était que quelques agitateurs tout irait à merveille."

M. J. Albert Pinard, député d'Ottawa-Est le suivit. Il déclara en commençant qu'il était un peu tard pour entamer la discussion sur le budget, "mais, dit-il, il est une question que j'aimerais à poser au Gouvernement. En 1915, la province d'Ontario fit un emprunt de $2,000,000 pour des fins de guerre. J'aimerais à savoir si cet argent a été remboursé, ou si un nouvel emprunt a été fait dans le but de régler le premier emprunt.

Hon. McGarry :—Cet emprunt fut réglé dans le courant de la même année, à même des fonds communs.

M. Pinard :—Or, en ce cas-là, il arrive que le Gouvernement a dépensé $9,000,000, dont $8,000,000 par taxe de guerre, et $2,000,000 sur emprunt Or, le Gouvernement a donc reçu $10,000,000 sur lesquels il a dépensé $9,000,000, ce qui veut dire qu'au lieu d'un déficit pour fins de guerre, il a un surplus au Trésor de $1,000,000.

Hon. McGarry:—L'honorable député d'Ottawa-Est ne peut questionner la véracité de mes déclarations.

M. Pinard fit ensuite l'éloge de Sir Wilfrid Laurier en termes vraiment éloquents et dit que le Canada avait perdu un homme comme la génération actuelle ne verrait plus. Il remercia tous les membres qui parlèrent élogieusement de l'illustre défunt.

Notre député fit remarquer à Monsieur Hok que ses remarques au sujet du major Tolmie étaient fort déplacées: "Il vaut mieux venir en cette Chambre après avoir servi la cause de la civilisation sur les champs de bataille de France, dit-il, et faire valoir son patriotisme hautement plutôt que d'être resté ici, alors que l'on demandait des hommes en Europe, et avoir empoché, en vrai profiteur, l'argent du public".—

Monsieur Hook voulut interrompre mais M. Pinard passa outre. Il mit la discusion sur nos soldats et dit tout le bien que l'on pourrait leur faire. "La question principale pour eux, ajouta-t-il, est de leur procurer du travail. Le Gouvernement vient de voter une somme de $5,000,000 pour la construction de bons chemins. Voilà sûrement une magnifique oportunité de leur donner du travail. Jusqu'à présent, comme récompense de leur patriotisme, on les a fait travailler au pic et à la pelle. Il apartient donc au Gouvernement de protéger ces braves.—

Reprenant ensuite les attaques faites par le Colonel Price, conservateur de Parkdale, sur le Bureau Impérial des Munitions, M. Pinard déclara qu'en 1914-1916, sir Joseph Flavelle avait pleins pouvoirs auprès de sir Robert Borden. Lorsque sir Robert voulut faire un gouvernement d'union, il crut qu'il n'avait rien de mieux à faire que d'amener près de lui son favori, Newton Wesley Rowell. Les deux amis d'enfance se trouvaient alors trop près l'un de l'autre. Il se débarrassa immédiatement de l'homme qui avait préconisé la politique des femmes-députés.

"En 1914, continua M. Pinard, le premier ministre ne faisait aucune différence entre le brandy et le whiskey. En 1916, de supporteur de la buvette, le premier ministre devint abstinent, il devint prohibitionniste enragé. Je dus me soumettre moi-même à la loi comme tout le reste des mortels. Je ne pouvais emplir mes caves de boisson, puisque mon nom figure sur la liste des pauvres. Mais, pour le soldat, lui, qui, parti en France pour défendre nos drapeaux, n'avait pas eu l'avantage de s'acheter une petite provision, comme ceux qui restaient ici, cette loi de prohibition était-elle juste et raisonnable pour ces braves qui n'eurent pas peur de tout sacrifier pour nous? En 1914, j'étais en faveur de l'abolition des buvettes, pas plus, et c'est encore ma politique aujourd'hui.

"On parle beaucoup d'un prochain référendum sur la question de tempérance. Je suggèrerais que l'on fasse trois bulletins de vote, portant chacun une seule et unique question, ce qui n'embarrassera point les voteurs. Nous pourrions aussi avoir la vente de la boisson, par l'entremise des magasins sous le contrôle direct du gouvernement, à une avance de 10 p.c., dont 5 p.c. à la municipalité et 5 p.c. au gouvernement. Il y a ausis cette pression énorme qui se fait pour que nous ayions la bière et le vin. Le gouvernement ne devrait point ignorer cette réclamation de la part de gens qui, par la condition de leur fortune, n'ont pu se procurer à l'avance, comme nos amis de Toronto dont les caves sont inondées, le nécessaire pour prévenir plus d'un rhume, sans avoir à payer au profiteur attaché à la crèche de profits énormes. Aucune politique n'a été énoncée en cette chambre par le ministère. Seul, l'hon. T. W. McGarry, trésorier provincial, devant une assemblée d'hâbleurs politiques, dans la pure et sainte Toronto, quartier No 3, en quête d'applaudissements qui, depuis quelque temps,—permettez-moi de vous le dire—ont manqué aux banquettes ministérielles, déclara que le référendum serait soumis en septembre prochain à l'électorat de cette province.

Il aurait été préférable que l'Hon Ministre fit cette déclaration sur le parquet de la Chambre, et ne pas attendre, comme il en a été l'habitude, qu'une politique soit énoncée par l'opposition.

M. Pinard releva le fait que, l'an dernier, l'éternel ministre-suppléant de l'Education, l'Hon. Howard G. Ferguson avait émis une circulaire venimeuse, où le colon qui ne pouvait se soumettre aux exigences de la clique orangiste ontarienne, devait voir ses biens confisqués.—"Pourquoi dit-il, dépenser au-delà de $200,000 pour des fins de colonisation, lorsque, un ministre pour des entraves de ce genre vis-à-vis de ceux qui ont le plus grand droit de s'accaparer du territoire ontarien? Peut-on trouver de meilleurs colons que les premiers de ce pays? Doit-on refuser aux Belges où aux Français nos alliés, par une loi inique, le privilège de devenir sujets canadiens, d'augmenter la production du sol, et, par là, d'assurer l'avenir de notre pays? J'espère que l'Hon M Cody qui remplit la fonction de ministre d'Education, verra à ce que cette circulaire soit biffée des statuts, afin de permettre à nos immigrés d'outre-mer la continuation de l'étude de leur langue maternelle, dans un pays où flotte le drapeau des libertés.

Depuis quelques-années, une agitation, soulevée dans cette ville, a été la cause qu'une organisation de "Bonne entente" soit formée, dans le but de résoudre le problème national. Les délégués d'Ontario, comme ceux de Québec se sont rendus des visites mutuelles.—Ces Messieurs ont dû comprendre que le "patois" de la province de Québec, tel qu'appelé à Toronto, valait beaucoup plus que le "parisian french" parlé dans la Ville-Reine, qu'il était facile pour tout immigré français d'Europe de bien comprendre les nôtres.—Sur ce, M. l'Orateur, je n'ai vu rien dans les estimés, démontrant que ce mouvement de la Bonne Entente a été compris par le Gouvernement, car, s'il l'avait été, nous aurions une somme d'au moins $25,000. d'inscrite au budjet pour acheter l'ouvrage célèbre de M. William H. Moore, "The Clash", qui devait être sujet d'enseignement, dans chaque école anglaise de la province, et je ne doute pas que tous les députés de cette chambre se sont procurés, si ce n'est pour leur édification, du moins pour se renseigner convenablement sur les droits et privilèges qu'a la race française en ce pays, cet ouvrage si important.

En dernier lieu, M. Pinard parla de la question de suffrage féminin et en fit ressortir tout le ridicule.—

"Imaginez, dit-il, un joli occupant un fauteuil à côté d en cette Législature! Quel pourrais-je accomplir! Si le vernement veut absolument le droit de vote aux femmes, mets qu'il fasse un référendun mi les femmes qui ont le dr vote seulement, et si 35 p. femmes se donnent la peine rendre au bureau de votation, prêt à leur donner le résultat. te loi du suffrage féminin e prêmement ridicule, et les fe dans le vrai sens du mot, so dessus de celà. Il ne faut pa re, par les jappements de que unes, que toutes les femmes v voter."—

M. Mc Elray, député cons teur de Carleton, parla pe quelques minutes, et la Cha s'ajourna.—

Le Fer Hydro--

LE fer Hydro est sûr, ne requiert pas une habileté particulière et n'occasionne pas des comptes d'électricité trop élevés. Vous pouvez vous en servir où que vous vouliez. Vous n'avez qu'à serrer la fiche de contact, le cordon et le fer, et quand vous en avez besoin, il est prêt. Il s'échauffe au degré voulu et reste chaud aussi longtemps que vous le désirez.



Commission Hydro-Electrique d'Ottawa

(Autrefois dénommé le Service électrique municipal d'Ottawa.)

109, rue Bank, angle de la rue Albert

Tél. Queen 1901.



LE MINISTERE des Travaux publics recevra jusqu'à **midi, vendredi, le 21 mars 1919**, des soumissions pour des changements et additions à l'édifice en pierre actuel, pour en faire une usine de pouvoir, etc., à l'hôpital militaire, Kingston, Sydenham, Ont., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe en sus de l'adresse les mots: "Soumission pour changements et additions, usine du pouvoir, etc., hôpital militaire, Kingston, Sydenham, Ont."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, du surintendant des édifices publics, bureau de poste central, Montréal; de J. C. Newlands, architecte, Kingston, et du surintendant des édifices publics, station postale "F", Toronto.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal à 10 p.c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie, des bons des emprunts du guerre du Dominion, ou des bons d'emprunts et des chèques pour compléter le montant.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 4 mars 1919. 57-1

Serge Marine

200 vgs de serge bleu marine appropriée pour robes d'enfants et costumes de gymnastique. 34 pouces de largeur. Vendredi, la verge .. **.60**

— Au r.-de-ch. rue Sparks.

Bryson Graham Limited

Rue Sparks — Le magasin ouvre à 8.15 a.m. Le magasin ferme à 6.00 p.m. — Rue O'Connor

Chapeaux pour hommes

Chapeaux feutre laine — tous nouveaux genres et nuances. Un joli chapeau très confortable. Avec bord médium et bande de satin. Toutes pointures. Pourquoi payer un chapeau $5 et $6 quand on peut l'avoir, vendredi, pour **3.19**

VENDREDI
JOUR D'OCCASIONS

300 paires de bottines d'enfants



300 paires de bottines pour enfants — cuir verni noir avec bout rapporté en pareil, genre à lacets ou boutons; cuir verni avec tige en drap. Elégantes bottines en veau souple et flexible, avec semelles tournées; bottines en veau acajou foncé. Nous avons une série complète de tous les genres dans les pointures de 4 à 7 1-2. Rég. 1.95 la paire. Vendredi **1.49**



Nouveaux caoutchoucs pour le printemps

Caoutchoucs bruns pour dames — tous de première qualité. Talons bas et bouts étroits seulement. Pointures 2 1-2 à 5. Régulier 1.25 la paire. Vendredi .... .69

Caoutchoucs blanc de neige pour enfants — pointures 4 à 10 1-2. Vendredi, la paire ... ... .75

Caoutchoucs bruns pour enfants. Vendredi, la paire ... ... .75

Caoutchoucs militaires — Caoutchoucs épais en pure gomme couleur tan. pour hommes. Se portant avec de fortes chaussures. Ces caoutchoucs dureront certainement plus que trois paires ordinaires. Pointures 6 1-2 à 11. Vendredi, la paire 1.19



Sacs de voyage en fabrikoide

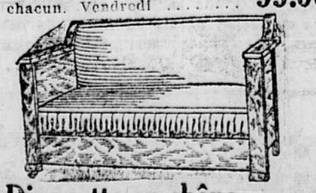
Sacs de voyage en fabrikoide—un substitut de cuir de haute qualité possédant l'aspect, le toucher et la qualité du cuir. En noir seulement. Grands coins de cuir, doublure forte et flexible, poche intérieure, poignée simple ou double. Deux grandeurs, 16 et 18 pcs. Vendredi, chacun.. **4.95**

— Au rez-de-chaussée, rue Sparks



Lit davenport

Ce cliché illustre un de nos magnifiques lits davenport, avec bâti en chêne massif; siège et dossier unis et recouverts de la meilleure imitation de cuirette espagnole. Son mécanisme est des plus simples et son maniement, des plus faciles. Ce lit se distingue par sa commodité, la simplicité et l'aisance de son mouvement. Rég. $65.00 chacun. Vendredi **55.00**



Divanette en chêne

Divanette en chêne fumé avec sommier et matelas. Bon bâti en chêne massif fini fumé. Capitonnée de la meilleure qualité de cuirette. Rég. $70 chacun. Vendredi **63.00**

— Au troisième, prenez l'ascenseur

COMPLETS DE PRINTEMPS POUR HOMMES

La plus grande aubaine en complets pour hommes— en 3 pièces; veston à 2 ou 3 boutons; poches à taillade ou à rabat; doublure de serge; à un prix tout à votre avantage. Les soldats qui revêtent le costume civil devraient venir visiter notre rayon pour hommes. Nous surpassons tous les autres en prix et en qualité. Grand choix de bleus, bruns, gris, worsteds et quadrillés. Vendredi, le complet **22.50**

Nouveaux paletots de printemps

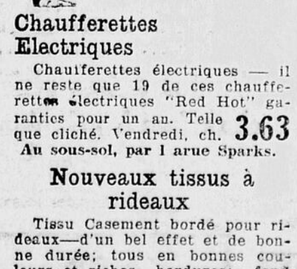
Paletots genre sac, confectionnés en belle vigogne, doublés en serge, avec revers échancrés, 5 boutons en avant, 2 sur la manche, poches à rabat. Presque toutes des petites tailes, 34 à 38. Rég. 12.00 à 15.00 chacun. Vendredi **8.49**

Jaquettes de boutiquiers

Jaquettes en pur dock blanc, pour épiciers, bouchers, dentistes, boulangers. Faits de duck de dix onces; trois poches, collet boutonnant sur le cou, 4 boutons de perle, manches finies avec poignets. Tailles 34 à 40. Le nouveau prix est de 3.25 chacune. Vendredi ... **2.50**

Salopettes

Salopettes pour peintres — en duck blanc épais, avec bavette et bretelles; poche latérale et gousset pour le pinceau. Tailles 34 à 44. Vendredi, chacune **1.25**



Chaufferettes Electriques

Chaufferettes électriques — il ne reste que 19 de ces chaufferettes électriques "Red Hot" garanties pour un an. Telle que cliché. Vendredi, ch. **3.63**

Au sous-sol, par 1 arue Sparks.

Nouveaux tissus à rideaux

Tissu Casement bordé pour rideaux—d'un bel effet et de bonne durée; tous en bonnes couleurs et riches bordures; fond crème, vert, 30 pouces de largeur. Régulier 30c la verge. Vendredi ..... **.23**

Fond crème—avec bordure rose ou jaune; 30 pcs. de largeur. Rég. 35c la verge. Vendredi ..... .33

Fond bleu—bordure rose; 50 pcs. de largeur. Rég. 65c la vrg. Vendredi ..... .53

Fond tan et vert—bordure rose; 36 pouces de largeur. Rég. 65 la verge. Vendredi ..... .53

Au troisième—prenez l'ascenseur

Poupées incassables

Poupées incassables—12 pouces de hauteur; portant robes de couleurs diverses. Une magnifique valeur. Rég. .50 chacune. Spécial, vendredi ..... **.39**

Au deuxième—prenez l'ascenseur

Crémier et Sucrier

Crémiers et sucriers en verre taillé—vrai verre taillé—magnifique travail; forme droite. Rég. $2.50 les deux. Vendredi **1.99**

Au deuxième—Prenez l'ascenseur

Robes Echantillons

100 Robes échantillons de manufacturiers—ce sont de très élégantes petites robes, bien confectionnées, toutes des modèles exquis, pas deux pareilles, faites de tissu d'une haute qualité, il est impossible de décrire chaque robe, il faut les voir pour les apprécier. Venez de bonne heure car il n'y en aura pas toute la journée. Vendredi à votre choix **2.98**

Au 2ème, prenez l'ascenceur

Soie mousseline jap tung

A une vente remarquable, vendredi

Une offre remarquable de soie mousseline jap tung—600 verges de cette soie constituant une bonne valeur pour la vente de vendredi—juste au commencement de la saison quand ces tissus sont tant en demande pour les robes et les blouses de dames et d'enfants—pure soie—tissu uni, se lavera comme vous la voyez, garantie d'un très bon user. Voyez l'étalage dans la vitrine de la rue Sparks. Vendredi, la verge ..... **.79**

Au rez-de-chaussée, rue Sparks.

CHAPEAUX GARNIS

100 chapeaux tailleur garnis. Nous n'avons l'intention de vendre que 100 de ces jolis chapeaux, vendredi, ils sont confectionnés de la nouvelle paille brillante, et lisière, en taupe, nègre, marine, noir, henna, large bord de soie tailleur, en toutes les formes les plus élégantes. Votre choix, vendredi .. **2.98**





ARTICLES DE TOILETTE

Gants

Gants de printemps pour hommes — en chevrette nuance tan, boutons à pression fermant juste; moulant bien la main, d'un bel aspect et d'une longue durée, justement ce que vous désirez. Vendredi la paire **1.75**

— Rez-de-chaus., rue Sparks.

Bas pour hommes

Bas cachemire Monarch pour hommes—noir ou tout blanc; toutes pointures; beau brin; bon teint; jambe et pied bien façonnés; haut élastique. Vendredi, la paire .53, ou 2 p **1.00**

Jolies blouses de voile—25 douzaines des plus jolies blouses de voile que vous avez jamais vues à ce bas prix. Elles sont exquisement garnies de broderie, dentelle val, et entre-deux. Genres très élégants, collet haut ou bas, encolure carrée ou en V, nouvelles manches avec poignets. Taille 34 à 46. Vendredi, chacune **1.49**

2 pains de savon Palm Olive et un pain de savon de bain lavande, vend. .25

Poudre de talc de Mennem, toutes sortes — rég. .25 la boite. Vend ... .19

Tablettes à écrire, deux différentes grandeurs — papier toile de bonne qualité. Rég. .25 chacune. Vendredi ... ... .19

Bas pour dames

25 douzaines de bas de soie, pour dames, noir et blanc seulement, talon et bout en fil d'Ecosse doubles, la sorte d'un bon user. Rég. 75c la paire. Vendredi ..... .50

Bas à côtes fines pour garçonnets et fillettes, une bonne qualité d'user, pointures 6 à 10. Vendredi la paire .... .20

— Au rez-de-chaus. rue Sparks.

Carpettes tapisserie

Pour les spéciaux de vendredi. Seulement 2, 3 par 3 1-2 verges, fond tan, petit patron Rég. 322. Vendredi **19.50**

Seulement 2—3 par 4 verges, fond pâle, petit dessin. Rég. $25.00. Vendredi .. **21.50**

Au 3ième, prenez l'ascenceur.

Téléphonez Queen 89

POUR EPICERIE

Meilleures pommes canadiennes conservées, boite d'un gallon. Rég. .50. Spécial, vendredi ..... .42

Meilleure rhubarbe conservée, tout comme la rhubarbe fraîche, boite d'un gallon. .50

Poires canadiennes, marque Globe. Rég. 25c la boite. Spécial ..... .20

Pêches marque Aylmer. Rég. .30 la boite. Spécial .... .25

Meilleures citrouilles conservées. Grandes boites. Spécial, .10 chacune ou 3 p. .27

Tomates de haute fantaisie. Grande boite .17 ou 6 p. 1.00

Pois canadiens conservés, la boite, .14 ou 6 pour .... .80

Asperge de fantaisie de Californie, grandes boites. Spécial ..... .38

Pointes d'asperges de fantaisie de Californie. Rég. .40. Spécial ..... .31

Pruneaux fendus, paquet d'une livre. Spécial ..... .17

Pruneaux frais, grosseur moyenne. Spécial ..... .20

Entrée de la rue O'Connor.

ALFRED, ONT.

e n'est pas que nous, cultiva-s, voulions faire des grèves ni menter nos produits, c'est afin tenir par la majorité ce que s croyons juste et raisonnable. u mois de janvier 1917, nous ons rencontrer les membres du eil de comté ainsi que M. Gris-, de la ferme expérimentale, qui t présent afin de demander aux membrer du conseil de voter un certain montant d'argent pour engager un agronome qui serait allé dans divers endroits du comté donner des conférences ainsi que des cours abrégés aux fils de cultivateurs, qui n'ont pas le temps ou les moyens de faire des cours au collège d'agriculture.

Nous aurions pu ainsi par l'entremise de cet agronome avoir de la ferme expérimentale des graines de semences et des animaux reproducteurs à meilleures conditions. Notre demande fut référer au comité des finances, et depuis, a probablement tombé dans le domaine de l'oubli, car nous n'en avons plus entendu parler.

Une autre raison est qu'en se constituant par clubs, les cultivateurs peuvent acheter des marchands grainiers la graine de semence à meilleur marché, ce qui leur permettrait, s'ils ne payaient pas tout si cher, de revendre leurs produits à meilleur marché, ce qui ferait l'affaire du consommateur et la sienne.

J'ai des félicitations à faire au correspondant de Fournier pour la longue liste de futurs députés qu'il a déjà trouvéTe pour le comté; il est tout probable que la liste s'allonge encore de plusieurs autres noms, surtout si les élections tardent quelque peu. Il s'est sans doute servi d'une longue vue pour les trouver, il y en a eu de différentes nationalités, de différentes religions quelques-uns qui ne parlent pas un mot de français, et de toutes les professions. Mais, MM. les cultivateurs, ce serait une association de cultivateurs bien mal réussie si nous n'avions que des marchands pour nous représenter au parlement.

Un dernier conseil, M. le correspondant de Fournier, ce serait de faire rajuster vos lunettes quand vous irez en ville car votre vue pourrait bien vous jouer un mauvais tour.

CLARENCE CREEK

M. Réné Henrie est arrivé enchanté d'un long voyage à Temiskamingue. Il était parti depuis au-delà de 5 mois. Sa soeur, Mlle Stella Henrie est allée à sa rencontre à Ottawa où tous deux ont passé quelques jours.

CHENEVILLE

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Emile Hays, décédée hier. La défunte laisse pour la pleurer, outre son épouse, deux enfants. Son service a été chanté vendredi le 14 mars.

—M. Palma Lafontaine, ancien hôtelier, est décédé à l'âge de trente-cinq ans. Ses funérailles ont eu lieu samedi.

—Dimanche dernier, Mlle Martha et son frère Alban Laflamme, de Thurso, rendaient visite à Mlles Charlebois.

—MM. Horace Laplante et son frère Venance, Joseph Landriault, son beau-frère, et Edouard Strasbourg, sont partis pour un voyage de sports.

RAYMONDE.

Grand Nombre de Suggestions du Printemps pour Vendredi chez Freiman



OUVERTURE

du Rayon d'Articles pour Hommes



BONNES NOUVELLES POUR LES HOMMES D'OTTAWA

Il y a longtemps que nous avons senti le besoin d'ouvrir un rayon d'articles pour hommes en rapport avec notre commerce. Nous n'avons pu le faire faute d'espace, mais enfin c'est une réalité. Le rayon d'articles pour hommes de Freiman est un fait établi. Nous avons ouvert un joli et attrayant rayon au rez-de-chaussée qui est tout prêt à satisfaire vos besoins. Pour faire de vendredi et de samedi des "jours de gala" à notre ouverture officielle pour tous nos amis -- nous offrons des marchandises à des prix qui, vous pouvez voir en un coup d'oeil, n'ont pas été établis avec l'idée d'un profit. Nous voulons faire un événement dont on se souviendra. Donc, venez profiter des bonnes choses que nous offrons à notre célébration d'ouverture.





Cravates pour hommes

Ici encore nous avons dépassé même notre propre attente. Vous trouverez nos cravates choisies avec le plus grand soin. Et à ce rayon vous êtes assurés d'avoir toute satisfaction.

Lot 1

Un bon assortiment de cravates pour hommes qui se vendent régulièrement .50 chacune. Elles se présentent en un joli groupe de couleurs et patrons avec bout flottant. Prix de célébration d'ouverture ... ... **.29**

Lot 2

Ce lot est composé d'un grand assortiment choisi de cravates en les plus nouvelles couleurs du printemps. Toutes de soie de bonne qualité. Prix de célébration d'ouverture ... ... **.45**

Lot 3

Ici nous avons la crème en cravates. Une avalanche de patrons et de couleurs. Nous sommes certains que ce lot satisfera le plus exigeant acheteur de cravates du printemps. Prix de célébration d'ouverture ... ... **.85**

BUY W.S.S. WAR SAVINGS STAMPS

CHEMISES pour Hommes

Lot 1

Cette série est faite de percale de bonne qualité avec poignets empesés, en jolis modèles à rayures et de fantaisie. Aussi un joli assortiment de jolies blouses blanches avec petits plis et poignets.
Prix de célébration d'ouverture ... ... **.59**

Lot 2

Ce lot comprend le plus grand assortiment de chemises à prix modérés qui se trouve au Canada. Plastrons et poignets de simili soie de bonne qualité avec blouse de coton pour assortir.

Lot 3

Il se trouve aussi dans ce lot une quantité de nos meilleures chemises en percale. Chaque chemise est du plus nouveau modèle du printemps qui plaira aux plus exigeants. Prix de la célébration d'ouverture **1.65**

Lot 4

Dans ce lot le suprême est notre série de chemises à plastron de soie avec jolie blouse de coton pour assortir. Elles se présentent dans les plus jolis modèles de soie et méritent bien votre examen. Prix de célébration d'ouverture **2.19**

Toutes autres séries de marchandises à prix également attrayants. Venez les voir.

Voici la Course aux Manteaux et Costumes de Printemps



Comme nous l'avions prédit, il se produit maintenant une véritable ruée pour se procurer des manteaux et costumes du printemps. Nombre de dames navrées de ne pas avoir agi plus tôt veulent reprendre le temps perdu afin de ne pas être derechef prises au dépourvu par de nouvelles échappées du printemps. Nous habillons des centaines de dames chaque jour, et si l'on peut en juger par la satisfaction qu'elles manifestent, tout ce que nous pourrions dire de nos nouveaux assortiments de printemps serait tout-à-fait inadéquat. Prenons, par exemple, ces —

Prêt ! Unmagnifique étalage de nouveaux costumes pour dames et jeunes filles

Tout-à-fait différents de ceux produits jusqu'ici. Particulièrement dignes de mention sont les nouveaux costumes carrés, costumes semi-carrés, modèles unis ou avec ceinture, costumes avec nouveau gilet et autres.

Elégamment confectionnés en serge de laine et popeline, dans les couleurs du printemps, savoir: marine, faon, taupe, gris, brun, bourgogne, vert et noir. Toutes les tailles de 16 à 44, de buste.
Spécial, vendredi, à **35.00**

Nouveaux Costumes de Printemps

Modèles amples en effets de blouses, unis ou avec ceinture, finis à la perfection, garnis de boutons et de soutache, munis d'un collet, de poignets et de poches nouveauté. Toutes les tailles. Doublés de soie. Valant certainement plus que **25.00**

Nouveaux Manteaux de Printemps

Nous doutons que vous puissiez trouver quelque chose de mieux où que ce soit. Ils sont en bonne serge pratique, drap couverte, gabardine, hopsack, tweed Donegal, popeline et velours. Elégamment taillés en plusieurs nouvelles lignes, genres tailleur usis, semi-tailleur, et quelques-uns ont un attrait additionnel sous forme de boutons et de soutache. En toutes les nouvelles nuances du printemps. Toutes les tailles. Spécial **40.00**

Manteaux de printemps au prix modique de $30

Bons modèles amples que vous pouvez porter plusieurs printemps et automnes. En serge ou popeline, en marine, copen et tan du printemps. La plupart ont des poches profondes et une large ceinture; quelques-uns sont plissés et garnis d'élégants boutons. Choix de toutes les tailles.
Spécial **30.00**

Nouveaux manteaux de printemps pour dames et jeunes filles

Une variété de bons modèles avec nouveau genre de ceinture et de poches. Manteaux assez pratiques pour porter tous les jours et convenables pour les grandes circonstances. Les tissus sont des tweeds, des serges et des hopsacks en copen, faon, marine, vert, bourgogne, taupe et noir. Ils ont un collet en soie popeline de soie de couleur ou en pareil et ils sont sans doublure ou mi-doublés. Toutes les tailles. Rég. jusqu'à ... **18.00**
Spécial, vendredi ... ...

Commerce et Agriculture

POUR LES CULTIVATEURS

LA FAMINE ET LES TRUSTS

Tous les jours, les journaux nous nous apportent des échos de la misère extrême qui règne dans certains pays d'Europe. Geo. H. Robert, ministre des vivres en Angleterre, déclarait dernièrement que la famine règne particulièrement en Roumanie, en Serbie, en Autriche et en Allemagne, sans parler de la Russie.

Même en France, où le ravitaillement est plus facile, les vivres sont rares et extrêmement chères. Les prix du marché de Paris s'établissaient comme suit pour la semaine du 15 février: fromage, 75c.; boeuf, poids vif, 45c la livre; porc, poids vif, 50c la livre.

Il fallait s'attendre à une situation semblable; chaque grande guerre a été suivie de famine. Le soulagement apporté par la suspension des hostilités a pallié quelque peu cet état de choses alarmant, mais la situation n'en reste pas moins des plus critiques pour les malheureuses populations qui ont eu le plus à souffrir de la guerre.

L'Europe a un impérieux besoin de vivres, le Canada pourrait faire sa large part pour soulager sa misère comme il l'a fait déjà ailleurs, et cependant il est certain que les exportations vont diminuer considérablement. Pourquoi? Parce que les marchés des produits agricoles sont entre les mains des capitalistes dont la rapacité est sans limite.

L'année dernière surtout, malgré des difficultés inouïes, nos cultivateurs, par un effort généreux, ont augmenté d'une façon étonnante leurs productions agricoles, surtout celle des viandes.

Mais à la cessation des hostilités, les "trustards", genre Flavelle, jugèrent que l'occasion était des plus favorables d'augmenter encore la marge de leurs bénéfices. Le coup était facile: annoncer que l'Angleterre n'achetait plus de viande au Canada, faire par conséquent tomber les prix, profiter du désarroi pour entasser dans les entrepôts les marchandises achetées bon marché et les revendre ensuite le double, était tout ce qu'on pouvait désirer de mieux pour les "grosses affaires".

Pour finir la pièce, on vient d'annoncer pompeusement que l'Angleterre vient d'acheter 20 millions de livres de bacon canadien. La note ajoute: cette commande est de nature à stimuler l'élevage du porc dans le pays.

Les cultivateurs en ont assez de cette comédie qui se fait à leurs dépens au bénéfice de la haute finance.

Les abattoirs ont fait des profits scandaleux pendant la guerre, l'Etat seul pouvait leur fixer un bénéfice raisonnable et garantir aux producteurs un prix minimum pour les viandes, comme il l'a fait d'ailleurs pour le beurre et le fromage; mais nos ministres fédéraux n'avaient pas le temps de prendre la cause de l'habitant en mains, tout occupés qu'ils étaient de la fabrication intensive des ordres en conseils.

Le résultat désastreux de cette incurie impardonnable commence déjà à se montrer.

Nos cultivateurs qui travaillent eux aussi pour gagner leur pain et celui de leur famille sont décidés d'abandonner les productions qui se chiffrent en perte sur leur budget; cette diminution de production ne sera pas de nature à améliorer la situation financière de notre pays; on nous dit que le déficit de l'année sera d'au moins 100 millions.

Pendant ce temps, les malheureux peuples d'Europe continueront à mourir de faim et notre gouvernement d'Union vantera son oeuvre magnifique accomplie pour la cause de l'humanité et de la justice.

La résultante désirable en tout cela, c'est la guerre aux trusts par une organisation agricole solide et durable.

H. BOIS, ptre.
"L'Action Catholique".

LE MARCHE

MARCHÉ D'OTTAWA

PRODUITS POTAGERS—	
Pommes de terre, le sac	$1.75
Pommes de terre, le gallon	20c
Carottes, le sac	60 à 65c
Betteraves, le sac	65 à 70c
Navets, le sac	60 à 65c
Choux, chacun	10c
Oignons, le gallon	15c à 20c
Patates sucrées, la livre	10c
Oignons, le sac	$1.50 à $1.60
Choux	10c
Fèves, la chopine	20c
Pois, la chopine	20c
Celery, la douzaine	2.00
Laitue, le paquet	5 10c
Rhubarbe, le paquet	25c
Pommes, la gallon	35 à 40c
LAINE ET PLUMES—	
Plumes d'oie, la lb	50c
Laine, la lb	75c à $0c
Plumes de volailles, la lb	10c
PEAUX—	
Peaux de boeuf, la lb	12 à 13c
Peaux de mouton	$1 à $3
Peaux de veau	30c à 40c
VIANDES—	
Porc, pesant, la lb	16 à 19c
Porc, léger	21 à 22c
Volaille	30 à 35c
Agneau, quartiers de derrière	28 à 30c
Mouton (carcasse)	23 à 25c
Agneau, quartiers de devant	23c à 25c
Boeuf, carcasse	12 à 14c
Boeuf (devant)	10 à 12c
Boeuf (derrière)	12 à 15c
Poulets, la livre	35 à 38c
Volailles, chacune	$2.00
Veau (devants)	15 à 18c
Veau (derrière)	18 à 22c
Lapins, paire	50c
PRODUITS LAITIERS—	
Oeufs, la douzaine	40 à 45c
Beurre, au seau, la lb	50c
Beurre, en pains, la lb	50 à 55c
FOIN, AVOINE, ETC.	
Foin, la tonne	$20 à $25
Paille, la tonne	$10 à $12
Avoine, minot	70 à 80c
Blé, minot	$1.80 à $2.00
Orge, minot	$1.00
Sarrazin, minot	$1.50

Le député de Wentworth sud souhaita la bienvenue aux représentants des Fermiers-Unis à la Législature. Il attaqua après la question du travail et dit que c'était une question de la plus haute importance pour nous en ce moment. Il montra comment la France avait attaqué ce problème et il suggéra que nous imitions les méthodes de notre grande alliée. Il vanta également l'honorable W. D. MacPherson pour l'organisation de sa fameuse Commission de l'Aide aux Soldats et fit voir tout le bien que l'on pouvait retirer d'une société de ce genre.

Les curieux ne furent point déçus. M. Rykert parla de la question de prohibition et demande au gouvernement pourquoi un pékin n'aura pas le droit de prendre un verre de bière, en Ontario, quand bon lui semblerait. Au sujet des boissons alcooliques, il se déclara tout à fait opposé au retour à l'ancien système.

M. Francis W. Hay, député libéral de Perth-Nord le suivit quelques instants plus tard, et fit, au dire de ses collègues, le plus remarquable discours de sa carrière. Le député de Perth parla beaucoup des soldats et du bien qu'on pourrait leur faire, non en paroles, mais en action. Il prétendit que le gouvernement ne faisait pas tout ce qu'il pourrait faire à leur égard et le critiqua vertement pour cela.

M. Hay dit que la fraternité que l'on voyait dans la profession médicale et dans la profession légale n'existait pas en politique. Il ne veut pas entendre parler de l'extension. Il veut des élections à brève échéance et déclare qu'il prendra des mesures pour que le gouvernement en vienne à ce résultat. "Je n'ai pas peur de le déclarer, dit-il, et je n'ai pas besoin d'avoir recours à la table Ouija."

M. Hay fit ensuite une charge à fond de train sur le rapport financier de la province, tel que présenté par l'honorable T. W. McGarry, trésorier provincial. Il critique fortement le système de comptabilité employé par le département de la Trésorerie et ajoute que le gouvernement n'avait rien à dire au sujet des remarques que l'opposition pourrait faire sur les chiffres fournis par l'honorable trésorier provincial. "Il est de notre devoir, dit-il, de mettre un peu de clarté sur nos finances afin que le public puisse juger de l'administration actuelle." Et M. Hay releva des chiffres qui embrouillèrent beaucoup l'honorable McGarry, qui fut forcé de demander des renseignements à M. Hay.

Il était tout naturel que M. Hay souhaitât la bienvenue aux Fermiers-Unis, et dit qu'ils allaient se laisser conduire sous le meilleur égide. Il vanta tous les avantages que la Législature pouvait retirer en ayant dans son sein des fermiers dans le vrai sens du mot, et que les suggestions qu'ils pourraient faire aideraient de beaucoup le gouvernement dans sa politique agricole.

M. Hay en vint à parler de la production agricole et de tous les efforts que le gouvernement a faits pour accroître notre production au cours des années de la guerre. Au sujet du blé, M. Hay fit une violente sortie contre le gouvernement et déclara que le cabinet Hearst avait fait preuve de la plus complète inaction en n'obligeant pas les pays européens à acheter ici plus qu'ils ne l'ont fait. Les Alliés ont placé d'immenses commandes sur le marché américain, où le blé se vend $3.50 le minot, et le gouvernement n'a fait aucun effort pour attirer vers nous une partie de ces commandes. — M. Hoover, le contrôleur des vivres universel, vient de le déclarer solennellement lorsqu'il a dit qu'il faudra mettre à la disposition de l'Europe tout ce que le continent américain peut produire.

L'Angleterre a beaucoup acheté aux Etats-Unis et il n'y a rien qui la force à acheter chez l'Oncle Sam. Il faut donc obliger la mère-patrie à prendre ce dont elle a besoin en Canada. La France a besoin de blé, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, les Pays Bas et tous les pays neutres. Ils demandent qu'on leur ouvre un crédit en notre pays et ils sont prêts à acheter chez nous. Il faut donc considérer cette proposition et la mettre à exécution au plus tôt. Il faut que le Canada ait sa juste part dans les grands profits que la vente de nos moissons rapporterait. Déjà toutes les associations agricoles se sont réunies à cet effet. Nous n'avons aucun temps à perdre pour solliciter notre part. Nous avons déjà dit que le Canada était le grenier du monde. Il faut prouver à l'univers que nous sommes capables de tenir notre place au soleil des nations'

M. Hay montra tout ce que nous avons à retirer en mettant nos produits à l'avant et en inondant l'Europe de nos récoltes. Le député de Perth était sûrement possédé de son sujet puisqu'il est lui-même président ou directeur de plusieurs compagnies d'agriculture.

En reprenant son siège, M. Hay fut applaudi par toute la Chambre.

L'orateur suivant fut M. W. H. Price, député conservateur de Parkdale. Ce dernier rendit hommage aux soldats du Princess Pat et du 4e C.M.R., qui arriveront à Toronto demain. Il parla longuement sur les brillants faits d'armes accomplis par nos troupes en France et déclara qu'ils ont sauvé la France.

Pour un conservateur, il n'a pas ménagé le gouvernement; il a été acerbe dans ses critiques, tout en parlant du budget, et on pouvait voir que l'hon. T. W. McGarry souriait jaune. Il s'est plutôt étendu sur la question des mines et il montra que le gouvernement négligeait passablement cette source de nos revenus. Il flagella le ministère dignement, et plus d'un franc libéral riait dans sa barbe.

M. Price parla environ une heure et demie, et lorsqu'il reprit son siège, la Chambre s'ajourna à 8 heures ce soir.

Liberté, égalité, mauvais principes! Le vrai principe humain, c'est la justice. Et la justice envers le faible, c'est la protection ou la bonté.

AMIEL.



Donnez-lui du

BOVRIL

A la demande d'un Département du Gouvernement, le Professeur Thompson, de Dublin, conduisit des expériences sur des êtres humains, et il fut prouvé que le pouvoir de reconstruction du Bovril était de 10 à 20 fois plus considérable que la quantité absorbée

Licence de la Commission des Vivres du Canada — No 13,442. 52

SUCCESSEUR DE M. L'ABBE TROIE

Montréal, 20.—M. l'abbé René Labelle, curé de Notre-Dame, a été nommé, hier matin, par ses collègues du "conseil des dix" supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice. Le successeur de feu M. l'abbé Troie, P.S.S., est l'un des membres les plus connus du clergé canadien. Avant d'être curé de Notre-Dame, il fut directeur du Collège de Montréal. Dans tous les postes qu'il a occupés, M. l'abbé Labelle se fit toujours remarquer comme administrateur éclairé et habile, cet homme de science et collaborateur dévoué de toutes nos grandes oeuvres religieuses et patriotiques. Le nouveau supérieur de Saint-Sulpice est l'un de nos orateurs sacrés que la foule pieuse aime à entendre.

Il est dans la pleine force de l'âge; il a un peu plus de 55 ans. C'est le deuxième canadien appelé au poste de supérieur de l'éminente société de Saint-Sulpice.

Le Conseil des Dix,—c'est ainsi que l'on désigne à Saint-Sulpice le conseil chargé des nominations les plus importantes, — a nommé pour remplacer au fauteuil, laissé vacant par la mort de M. Troie, M. l'abbé A. E. Moreau, directeur du Collège de Saint-Jean l'Evangéliste.

Le nouveau curé de Notre-Dame sera très probablement M. l'abbé Henri Gauthier, curé de Saint-Jacques et frère de S. G. Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal.

Nous réparons toutes sortes de machines, moteurs à essence et à vapeur, pompes, perforeuses mécaniques, etc. Nous forgeons et trempons; nous fabriquons engrenages, arbres de couche, parties d'automobile et patrons.

McMullen - Armstrong,
Limitée.
MACHINISTES
Successeurs de C. L. Perkins, Ltée.
423 Ouest, Avenue LAURIER.

M. le Détaillant

Nous voulons faire plus, si possible, que simplement vous pourvoir de crème à la glace de l'Ottawa Dairy — Nous voulons faire plus que vous donner un service sûr et courtois — Nous désirons faire tout ce qui peut contribuer à maintenir des relations agréables et solides entre le vendeur et le client.

Téléphone: Q. 1188

CHEMIN DE FER NATIONAL CANADIEN

Lignes de l'Est — District de l'Ontario

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au soussigné et endossées: "Soumissions pour ponceaux et culées en béton, subdivision Rideau," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, samedi le 29 mars, pour la construction de huit culées et d'un ponceau entre Sydenham et Ottawa, sur la subdivision Rideau.

On peut prendre connaissance des tracés, devis, blancs de contrat et se procurer des formules de soumissions au bureau de l'ingénieur voyer, No 7-Est, rue Adélaïde, Toronto.

Les soumissions ne seront pas acceptées si elles ne sont pas rédigées sur la formule fournie par la compagnie de chemin de fer en question et accompagnées d'un chèque accepté par une banque à charte pour la somme de mille cinq cents dollars ($1500.00) payable à l'ordre du trésorier du chemin de fer National Canadien.

AVIS: On peut obtenir des copies décalquées en bleu des tracés au bureau de l'ingénieur de la voierie, en déposant un chèque accepté de la somme de Dix dollars ($10.00) payable au trésorier du Chemin de fer National Canadien, le dit chèque devant être retourné si le soumissionnaire présente une soumission régulière.

La plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée'

A. F. STEWART,
Ingénieur en chef,
Lignes de l'Est
Chemin de fer National Canadien.
27-EST, RUE WELLINGTON
TORONTO

CHEMIN DE FER NATIONAL CANADIEN

Lignes de l'Est — District de l'Ontario

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au soussigné et endossées: "Soumissions pour culées et ponceaux en béton, subdivision de Pembroke," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, samedi le 29 mars, pour la construction de deux ponceaux en béton et de deux culées en béton aux poteaux itinéraires 17.1 et 17.5, subdivision de Pembroke.

On peut examiner tracés et devis et obtenir des formules de soumission au bureau de l'ingénieur voyer, No 7-Est, avenue Adélaïde, Toronto.

Les soumissions ne seront pas acceptées à moins qu'elles ne soient rédigées sur la formule fournie par la Compagnie de chemin de fer susnommée et accompagnées d'un chèque accepté par une banque à charte pour la somme de Mille dollars ($1000.00) payable à l'ordre du trésorier du chemin de fer National Canadien.

AVIS: On peut obtenir des copies des tracés décalquées au bureau de l'ingénieur voyer, en déposant un chèque accepté pour la somme de dix dollars (10.00) payable au trésorier du chemin de fer National Canadien, le dit chèque devant être retourné si l'aspirant soumissionnaire présente une soumission régulière'

La plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée'

A. F. STEWART,
Ingénieur en chef,
Lignes de l'Est
Chemin de fer National Canadien
27-EST, RUE WELLINGTON
TORONTO

AU PARLEMENT DE TORONTO

M. A. F. Rykert (Wentworth-Nord) encense le Gouvernement. — M. Francis W. Hay, libéral de Perth-Nord, critique l'administration Hearst, et préconise un développement de l'agriculture.—M. W. H. Price (Parkdale) semble présenter les cornes à son parti.

(De notre envoyé spécial à la tribune parlementaire.)

Toronto, 19—La séance de cet après-midi a vu se continuer le débat sur le budget, et quelques discours intéressants furent prononcés par certains députés.

Dès l'ouverture, le lieutenant-colonel Machin, le député de Kenora, présente un bill pour amender l'acte concernant les Listes Electorales d'Ontario. L'amendement projeté par le député militaire demande que tous ceux qui sont actuellement absents d'Ontario, soit en service actif en Europe ou ailleurs, soient inscrits quand même sur les listes électorales, lorsque la prochaine révision se fera.

M. A. F. Rykert, député conservateur de Wentworth-nord, prit ensuite la parole. Il se mit à lancer des coups d'encensoir à la face du gouvernement et fit les plus grandes louanges à l'administration Hearst. M. Rykert parla ensuite de nos militaires en Europe, du confort que le gouvernement ontarien leur avait procuré à Londres, sur le Leicester Square, Regent Street, le Strand, Piccadilly, etc., ainsi que les magnifiques hôpitaux que la province d'Ontario a érigés pour nos braves soldats. Sur cette question, il parla en connaissance de cause, puisque M. Rykert fit un séjour assez prolongé en Angleterre et en France. Il mentionne aussi les soins que reçurent nos soldats dans les hôpitaux de France, à la plus grande louange du gouvernement français. Il dit aussi combien nos militaires avaient été tempérants sur le continent européen, et que ce fameux canard, qu'à Noël 1917 tous nos soldats étaient ivres, est absolument dénué de tout fondement. Il toucha ensuite le sujet des émeutes de Rhyly, qui ont eu lieu il y a une couple de semaines, et dit qu'il ne faut pas blâmer seulement les Canadiens pour ce soulèvement. Il y avait aussi d'autres contingents d'autres colonies britanniques qui sont aussi responsables que nos "boys."

M. Rykert n'eût pas assez d'éloges à l'endroit du Y.M.C.A., pour le bien immense accompli en France. Cette institution de charité qui fournissait tout gratuitement à nos militaires, a rendu un réel service à ceux de nos enfants qui sont allés combattre dans les Flandres. Il rendit également un tribut éloquent à ces jeunes filles qui s'enrôlèrent volontairement pour aller secourir nos blessés, et il mentionne, entre autres, l'association V.A.D.

FEUILLETON DU "DROIT"

Le Roman d'une Jeune Fille

PAR ERNEST DAUDET

No 46

Cette réponse, que Dolorès entendit, était une preuve nouvelle des engagements pris par Philippe envers Antoinette. Ces engagements auxquels la bénédiction suprême de l'abbé Peretz devant le lit de mort du marquis de Chamondrin donnait une consécration de plus, étaient tels qu'Antoinette, croyait accomplir un devoir, traitait déjà Philippe comme si leur mariage eût été célébré.

Dolorès regarda Philippe ce regard voulait dire:

— Oseras-tu lui révéler que tu ne l'aimes pas? Ne songe, au contraire, qu'à te rendre digne d'elle et à lui assurer un bonheur auquel elle a droit de prétendre.

Philippe restait embarassé devant les deux jeunes filles. Antoinette semblait attendre qu'il accueillit son arrivée d'un mot qui prouvât sa joie et l'amour qu'elle supposait contenu dans son coeur. Mais, en dépit des efforts que faisait Philippe, comme si la présence de Dolorès, à laquelle il ne pouvait plus cacher la vérité, l'eût intimidé et rendu muet, aucune parole ne venait sur se lèvres. Quelques minutes s'écoulèrent ainsi. Dans le préau, dans la salle, les prisonniers passaient et repassaient. Ceux que tout à l'heure l'arrivée de Philippe avait surpris se demandaient maintenant quelle était cette jeune fille à laquelle, par ses gestes et par son langage, Dolorès témoignait la tendresse d'une soeur.

Nous avons déjà dit que chacune des prisons que la Terreur avait ouvertes et remplies de ses victimes était la fidèle reproduction, quoique diminuée, de cette société aristocratique de Paris, maintenant décimée par la proscription et par l'exil, mais qui avait rempli le monde de ses intrigues, de son esprit, de ses indiscrétions, de son luxe et de ses galanteries. Dans les fers, les femmes étaient restées grandes dames; les hommes, empressés à les courtiser; les uns et les autres, toujours disposés à s'intéresser aux petits évènements, autant et plus qu'aux grands.

C'est surtout en prison que le besoin de passer le temps et de se que ses malheurs n'avaient pu corriger de sa frivolité, bien plus encore çais. Un incident de minime importance défrayait les entretiens pendant plusieurs heures. La robe nouvelle dont la duchesse était vêtue, la sensibilité avec laquelle la marquise accueillait les soins du chevalier, préoccupaient ce monde ses malheurs n'avaient pu corriger de sa frivolité, bien plus encore que l'héroïsme dont le dernier condamné avait fait preuve en marchant à l'échafaud.

Ces réflexions feront comprendre coment et pourquoi la curiosité de tous fut mise en éveil par la présence d'Antoinette de Mirandol. Déjà, quelques instants avant, on avait surpris le jeune marquis de Chamondrin causant, non sans animation, avec Dolorès. Les plus pervertis flairaient là une intrigue; les femmes prenaient la défense de Dolorès, dont sans que sa réputation pût avoir à en souffrir, chacun prétendait avoir deviné les sentiqu'elle avait été élevée avec Philippe et trouvaient naturel qu'il y eût entre eux, alors qu'ils se retrouvaient après une longue séparation, une entrevue de la nature de celle qui excitait tant de commentaires. Les conversations n'en allaient pas moins leur train. Mais lorsque après que Dolorès eut disparu pendant quelques instants, on la vit revenir tenant sous son bras celui d'une jeune fille dont la physionomie parut charmante, que nul ne connaissait, qu'elle ne présenta à personne, et qu'elle conduisit sur-le-champ vers l'endroit où se tenait Philippe, les curiosités devinrent plus vives. On avait hâte de savoir quelle était la nouvelle venue. On suivait de l'oeil leurs gestes, on cherchait à deviner ce qu'ils pouvaient se dire; on commentait l'émotion que trahissait le visage de Philippe, et les amies de Dolorès avaient hâte de pouvoir l'interroger.

— Je crois que nous provoquons ici une émeute, dit-elle tout à coup à voix basse et en souriant.

— Philippe se retourna. Il devina qu'il était l'objet de tous les entretiens, et, pressé de se trouver loin des deux jeunes filles pour tâcher de mettre un peu d'ordre dans son coeur troublé:

— Nous nous retrouvons tout à l'heure dit-il.

Et, sans rien ajouter, il s'éloigna.

Dolorès regarda Antoinette. Celle-ci était toute pâle et tremblait. Son amie la ramena dans la cellule qu'elles occupaient en commun.

Antoinette, en se trouvant seule avec Dolorès, donna un libre cours à ses larmes.

— Il ne m'a pas répondu, dit-elle. Mon arrivée semble lui avoir causé plus de peine que de joie.

— C'est qu'il vous aime, répondit Dolorès, et qu'il est affligé de vous voir menacée des mêmes dangers que nous.

— M'aime-t-il? Oh! je sais bien, moi, qu'à sa place, j'aurais attendu avec impatience et accueilli avec joie sa venue. J'y aurais vu une preuve d'amour, sans songer à tenir compte des périls auxquels il se serait exposé pour me voir. Quand on s'aime, rien n'est plus douloureux que de mourir l'un sans l'autre, et celui qui survit doit être si malheureux pour la suite de ses jours, que le voeu le plus ardent, le plus digne, le plus généreux que puisse former celui qui s'en va, c'est d'être promptement suivi de celui qui reste.

Dolorès ne répondit pas. Elle comprenait l'immense tristesse qui envahissait l'âme d'Antoinette. La sienne n'était pas moindre, mais il s'y mêlait une sénérité, une résignation, qui grandissaient d'autant plus, qu'elle comprenait mieux, par de ce qui venait de se passer, l'utilité de son sacrifice.

Il y eut, à partir de ce moment dans le coeur de Dolorès un renoncement sans limites, un désir sans cesse accru de s'offrir en holocauste pour assurer le bonheur de ses amis. Le reste du jour s'écoula sans autre incident. Antoinette et Dolorès ne firent qu'une apparition dans la salle commune. Philippe évita leur rencontre. Venaient-elles de son côté, il allait d'un autre.

— Il souffre, disait Antoinette. Quel est son mal?

Elle ne pouvait l'apprendre qu'en apprenant du même coup, que non-mais encore que Philippe lui préférait Dolorès. Celle-ci, fidèle à l'engagement qu'elle avait pris vis-à-vis d'elle-même et d'une manière irrévocable, se garda bien de lui révéler le mal dont souffrait Philippe. Le soir, avant de s'endormir, les deux jeunes filles s'entretinrent longuement du passé. Elles ressuscitèrent les heures charmantes d'autrefois. Elles voulurent revivre les jours écoulés, et leur imagination mit sur leurs lèvres la plupart des souvenirs qui s'y étaient à jamais fixés. Au moment où, accablées de lassitudes, le sommeil les surprit, elles étaient par la pensée, dans le château de Chamondrin. Dolorès entendait le marquis lui développer les espérances qu'il fondait sur Philippe, destiné par lui à une illustre et riche alliance qui relèverait la fortune et l'éclat de sa maison. Mais les réflexions d'Antoinette avaient suivi un autre cours et s'emparèrent de nouveau de son esprit, lorsqu'au mat elle se réveilla. Elle se reporta à cinq années en arière, aux jou qui avaient immédiatement su son arrivée à Chamondrin, alo que l'amour éclatait soudainem en elle et pour jamais livrait s coeur à Philippe. Alors elle rappela qu'un matin, Philip avait sollicité d'elle un entreti secret. Elles était crue aim Elle avait volé à ce rendez-vo transfigurée par une joie indicib Mais quelle n'avait pas été sa c ception en entendant Philippe confier qu'il aimait Dolorès et supplier de plaider sa cause aup de celle-ci. Elle avait gardé cette scène une impression péni dont le souvenir s'effaça après q Dolorès eut quitté le château po aller s'enfermer aux Carmélites d vignon, et alors qu'elle-même Philippe paraître chaque jo mieux disposé à la comprendre.

A suivre

LES DERNIERES

PUBLICATIONS CANADIENNES FRANCAISES

Hautement Recommandées par "Le Droit"

Oeuvres de Paul-Emile Lamarche	$1.00
La situation scolaire dans la province de Québec (C. J. Magnan)	.50
La Langue gardienne de la foi (H. Bourassa)	.25
Le Congrès des Canadiens français d'Ontario en 1910	.25
La Langue française au Canada (Pierre Homier)	.15
La Langue française au Canada, (H. Bourassa)	.15
La Langue française et les petits canadiens français d'Ontario, (A. T, Charron)	.10
L'Ecueil démocratique (Mgr L. A. Paquet	.10
La Race Supérieure (R. P. L. Lalande, S.J.)	.10
La Fierté (R. Père L. Lalande, S.J.)	.10
La Veillée des berceaux, (E. Montpetit)	.10
Refrains de chez nous	.10
Le Sang français (A. H. de Tremaudan)	1.50
Pourquoi nous parlons français (A. H. de Tremaudan)	.25
Le Catholicisme en Ontario (Albert Foisy)	.25
La Comptabilité Bilingue (Alfred Verreault)	.30
Les Mamans Ontariennes (J. A. Emile Asselin)	.25

On peut se procurer ces brochures à nos bureaux au prix ci-dessus. Par la poste ajouter 5 sous pour les numéros 1, 2, 4 et 14 et 2 sous pour les autres.

J. E. NAUBERT

MARCHAND DE CHAUSSU
296 Dalhousie, coin Clare
Ottawa
TELEPHONE RIDEAU 8

LA QUESTION BILINGUE A NOTRE LÉGISLATURE

M. Zotique Mageau, (Sturgeon-Falls), assaille le Gouvernement et le met au pied du mur. --Magistral discours de M. Albert Pinard, (Ottawa-Est), qui ne ménage pas le parti ministériel. -- M. J. C. Tolmie, (Windsor), délivre une magnifique pièce d'éloquence. -- Autres discours

(De notre envoyé spécial à la tribune parlementaire.)

Toronto, 20.—La Législature d'Ontario se rappellera longtemps des discours qui furent prononcés à la séance d'hier soir. Les libéraux n'ont point ménagé le gouvernement et nous pouvons dire que ce fut un véritable tournoi oratoire de la part de ceux qui ont parlé. Les douze coups de minuit avaient sonné depuis quelque temps lorsque la Chambre s'ajourna.

Dès l'ouverture de la séance, le major J. C. Tolmie, député libéral de Windsor, ouvrit un feu nourri contre le parti conservateur. Il parla de toutes les critiques adressées à l'opposition pour l'obstruction qu'elle faisait au budget et nia entièrement le fait qu'elle était mue par un désir de discorde et d'intolérance. Il invita les membres du gouvernement à venir sur le côté de l'opposition, s'ils voulaient recevoir une leçon de justice, de "fair play" et de modération.

M. Tolmie entama le sujet de la guerre. Il déclara que c'était la première fois qu'il avait l'avantage de prononcer un discours à la Législature depuis trois ans, ayant répondu à l'appel de son pays et traversé les mers pour défendre la civilisation en France.

Le député de Windsor fit voir à nos législateurs les grands changements que la guerre européenne a apportés. "N'ayant pas eu l'avantage de recevoir les journaux quotidiens ou les magazines, dit-il, il est tout naturel que j'aie retrouvé les choses bien changées à mon retour. En 1914 nous demandions l'abolition des buvettes et le gouvernement nous défit sur cette question. Je reviens au Canada pour trouver que le cabinet a endossé notre politique et est allé jusqu'à la dernière limite en adoptant une loi de prohibition totale. En 1914, nous étions opposés au suffrage féminin; à mon retour, je constate que, non seulement le gouvernement a donné le droit de vote aux femmes, mais aussi il les a rendues éligibles à la Législature. Nous pouvons dire sans crainte que le parti libéral eut les idées, mais que le gouvernement avait le pouvoir. Il est à espérer que la raison enlèvera les fils d'araignée qui tiennent fermés les yeux de nos ministres et qu'ils finiront par voir clair dans les services rendus par l'opposition."

"Nous avons entendu beaucoup de protestations, continua-t-il, au sujet du rapport financier présenté par l'hon. T. W. McGarry, trésorier provincial. On ne peut s'entendre sur la balance. Certains prétendent que nous accusons un surplus, d'autres disent que nous devons supporter un déficit. Il est cependant une chose certaine, c'est que nous devons faire une amélioration dans notre système de comptabilité. De cette manière, tout le monde pourra s'entendre.

"Au sujet de l'Ontario-Nord, ajouta M. Tolmie, le gouvernement a déjà dépensé de fortes sommes pour le développement de ce territoire, mais on aura besoin de plus gros montants encore. Il ne faut point négliger cette partie de notre province qui nous rapporte nos plus gros revenus. Il faut absolument établir un système dans le Nord, par lequel les colons trouveront un certain attrait à cette région, et je demanderais qu'on applique le système communal, tel qu'on le voit en France. En France, les gens sont groupés par petites communes: ils ont leur école, leur église, et ils ont ensemble un commerce des plus agréable. Voilà le système qui devrait prévaloir dans le nord d'Ontario."

M. Tolmie fit ensuite le procès de chaque ministre en particulier. Il parla longuement de l'agriculture et de la nomination d'un nouveau ministre de l'Agriculture. Il ne doute pas que le nouveau ministre ait certaines qualités, mais pourra-t-il faire face aux problèmes urgents qui se présentent à nous ? L'avenir nous le dira. Il complimenta aussi le nouveau ministre d'Education et montra toute l'importance de ce ministère.

Le député de Windsor mentionna le fait qu'il y a 20 ans passés, on pouvait compter jusqu'à 120 enfants fréquentant nos écoles rurales, alors qu'aujourd'hui, l'assistance est tombée énormément, et en quelques endroits, elle est descendue à 20. Sûrement, le ministre est à blâmer pour cet état de choses. Il accusa le ministère d'être une vraie bureaucratie, au lieu de favoriser l'autonomie locale, ce qui est au grand détriment de nosécoles. Il faut donc un homme supérieur pour remplir cette fonction si importante de Ministre d'Education. M. Tolmie entama ensuite le sujet du travail. Il peignit l'affreuse condition de la Russie actuelle et dit qu'elle était le résultat de la question du travail. "Nous avons combattu en France pour la justice, s'écria-t-il, il faut donc que justice soit rendue, ici, à nos ouvriers. C'est pour cela que je suis en faveur de la création d'un Ministère du Travail.

"Nous voulons aider les soldats, dit-il, au moins, faisons-le pratiquement. Ceux qui ont rendu le nom du Canada immortel à Cambrai, Vimy, Passchendale, Courcelette, Mons, etc., méritent beaucoup de notre considération. Au contraire, que fait-on pour eux? N'est-ce pas le maire de Toronto qui déclarait hier que des milliers de vétérans arpentaient les rues de Toronto, en quête de travail? Soyez assurés que les soldats ne courberont point la tête devant un personnage titré, quand même il serait assis sur des millions ramassés avec les profits qu'il a retirés de cette guerre." M. Tolmie toucha, en terminant, la question du soulèvement dans le Pays de Galles, et déclara que, maintenant que la guerre est finie, il n'y a plus de soldats, mais des Canadiens anxieux de revenir au pays.

Le discours du major Tolmie avait fait frémir la Chambre entière, et lorsqu'il reprit son siège, il fut applaudi des deux côtés de la Législature. L'orateur suivant fut M. Thomas Hook, député conservateur de Toronto Sud-Est, qui voulut faire de l'esprit aux dépens des membres de l'Opposition, mais ses remarques n'eurent pas l'effet qu'il en attendait. M. Hook parla assez longuement sur le système de nos banques, et se déclara opposé à la fusion des banques. Il préfère plutôt la création de petites banques locales, dans tous les districts, ce qui rendrait un puissant service à notre industrie et à notre commerce. Le discours du major Tolmie n'eut pas l'heur de lui plaire, car il lui reprocha de venir faire du patriotisme en cette chambre.

M. S. Widdifield, représentant des Fermiers-Unis pour Ontario-Nord, lui succéda et fit sa profession de foi devant l'Assemblée Législative. Il annonça que la politique de partis était destinée à disparaître. Le député d'Ontario-Nord dit qu'il était parfaitement libre et indépendant en cette Chambre, et qu'il voterait selon sa conscience. Il dit que sur la question de la prohibition, il appuyait de tout coeur le gouvernement et que l'Eglise, dans Ontario-Nord, approuvait la politique de sir William Hearst.

M. A. Ferguson, député conservateur de Simcoe-Sud, continua, pendant quelque temps, le débat sur le budget, puis M. Zotique Mageau, député de Sturgeon Falls, prit la parole.

Notre compatriote parla en termes émus de la mort de M. J. W. Johnson, de Hastings-Est, un de ses amis personnels. Il annonça ensuite au gouvernement qu'il n'allait pas encensés messieurs les ministres, "car,dit-il, je n'aime pas beaucoup faire des compliments rien que pour le plaisir de faire des compliments. Quand il m'arrive d'en faire, ils viennent du coeur."

"J'étais, hier, à Sudbury, poursuivit-il: depuis quelque temps, c'est devenu un lieu de pèlerinage, et j'eus l'occasion de parler de la question du nickel avec une personne de l'endroit. Aujourd'hui, je veux attirer l'attention du gouvernement sur la question de la taxe sur notre industrie du nickel.

(Suite à la page cinq.)

GENERAL EN MISSION A PARIS



Paris, 20. — **LE GENERAL ALLENBY**, commandant des forces anglaises en Palestine, est arrivé ici hier de l'Egypte pour renseigner le conseil suprême sur les questions de l'est.

LES HORREURS DE LA GUERRE EN POLOGNE

NI LE SEXE NI L'AGE NE SONT CONSIDERES. — DES FEMMES ET DES JEUNES GARCONS SONT TORTURES. — LA FAMINE ET LA MISERE.

Chicago, 20. (Dépêche de la Presse associée.) — Dans une lettre reçue aujourd'hui par John F. Smulski, président du département national Polsi, Mme Paderewski, femme du pianiste et du premier ministre de la Pologne, a décrit la situation pitoyable de la Pologne, et a déclaré que l'armée polonaise était affamée, que les soldats étaient sans vêtements à une température de zéro et qu'ils manquaient d'armes La lettre est datée du 28 janvier.

Elle dit en outre que la ville de Lemberg était sans lumière, sans eau, sans nourriture, sans armes et sans munitions, qu'elle était constamment bombardée. Elle est défendue, dit-elle, par les femmes, les enfants et les "Boy Scouts", et les atrocités les plus horribles sont commises par les ennemis.

"Quelques-unes des femmes faites prisonnières ont été empalées sur des pieux. Six religieuses ont été attachées ensemble et abandonnées pour mourir d'une mort lente. Les "Boy Scouts" furent saisis, liés ensemble (trois ou quatre à la fois) avec des fils barbelés et brûlés vivante."

Mme Paderewski ajoute que les Bolcheviki brûlaient, décapitaient ou gelaient les Polonais à mort le long de la frontière, qu'à Ciesyn, les Tchèques tuaient ou pendaient les gens, et que l'armée allemande s'avançait sur Posen. Nous sommes dans une trappe.

"Je dois contenir mon coeur avec mes deux mains de crainte qu'il ne crève de chagrin", dit en finissant Mme Paderewski.

POUR FORMER UN TROISIEME PARTI POLITIQUE

Régina, 20. — En vue de former un troisième parti politique en Canada recruté parmi les rangs des vétérans de la grande guerre, les "Grains Growers" et les représentants du travail, une résolution doit être présentée à la convention provinciale de l'Association des Vétérans de la Grande Guerre à Moose Jaw, le mois prochain, par M. Secord, de cette ville, un major de retour du front.

L'auteur de cette résolution a dit hier qu'il ne présenterait pas sa résolution aux vétérans comme membres de l'association, mais comme citoyens.

LES LIQUEURS ENIVRANTES DU CAMP KINMEL

UN DEPUTE ANGLAIS PRETEND QU'ELLES FURENT LA CAUSE DES TROUBLES RECENTS. — UNE OPINION CONTRAIRE.

Londres, 20.—(Dépêche de l'agence Reuter.)—M. Sidney Robinson a attiré l'attention de la Chambre des Communes anglaises sur le fait que les liqueurs avaient été permises dans les cantines du camp Kinmel, cela contrairement aux désirs des Canadiens, et que si les boissons enivrantes n'avaient pas été permises, il est probable qu'on n'aurait pas à regretter les incidents qui s'y sont produits.

M. le député McMaster demanda aussi au ministère de la Guerre s'il avait reçu un rapport disant que la conduite des soldats canadiens était généralement bonne et que s'il s'était produit des troubles, c'est qu'on avait failli dans le projet de fournir les navires nécessaires à leur transportation au pays.

L'honorable Winston Churchill répondit qu'il avait reçu le rapport des autorités canadiennes, mais que le sujet avait été laissé complètement entre leurs mains. Il dit penser qu'il n'était pas de son devoir de traiter cette question, excepté pour répondre à quelques demandes.

Les cantines de boissons n'ont jamais été fournies aux soldats sans le consentement des autorités canadiennes et pour ce qui est des troubles qui se sont produits, l'honorable ministre dit que l'opinion est que ces cantines ont eu précisément l'effet contraire de celui qu'on leur a reproché.

IL SE DEGUISE ET EST CONDAMNE A $50 D'AMENDE

Smith Falls, 20.—Lundi matin, un homme du nom de Harveley Stewart, a été trouvé coupable de s'être déguisé et fut condamné à $50. d'amende et à $6 de frais, ou à six mois de prison par le magistrat Spanham. Dimanche soir, Stewart s'affubla d'un masque et d'une paire de lunettes et prit une canne dans sa main et alla à la demeure de M. Frank Steary, rue Elmsley, et les occupants de cette maison le virent rôder aux alentours. Le chef de police fut appelé immédiatement et avec le sergent vint immédiatement sur les lieux par la rue Water. Sur cette rue, ils virent l'homme en question, mais sans son masque, ses lunettes et sa canne, et aussitôt le mirent sous arrêt.

UN MARIAGE SUR NEUF FINIT PAR LE DIVORCE

Washington, 20.—Environ un mariage sur neuf aux Etats-Unis finit par le divorce, d'après les chiffres compilés par le bureau du recensement et rendus publics aujourd'hui. A l'exclusion de la Caroline du sud, où toutes les lois permettant le divorce furent abrogées en 1878, les trois plus petits percentages de divorces pour 1916, dont les rapports sont maintenant complets, sont dans le district de Columbia, Caroline du Nord et New-York, soit 13, 31 et 32 pour cent respectivement. Les plus grands percentages sont pour le Nevada, le Montana et l'Orégon, soit 607, 323 et 223 respectivement. Dans 31 pour cent des cas en 1916, le divorce fut accordé aux maris, tandis qu'en 1906 le percentage était de 67 pour cent. Les causes qui ont amené ces divorces étaient surtout la cruauté, l'infidélité et le défaut de pourvoir aux besoins de la vie. Les chiffres démontrent que les désertions ont amené 58 pour cent des divorces.

LICENCIEMENT DU REGIMENT PRINCESS PAT

Le Princess Patricia n'est plus. Le fameux bataillon qui était l'objet d'une si belle réception hier a été licencié hier après-midi. Le lieutenant-colonel Hamilton Gault allait proposer aux hommes une parade pour aujourd'hui lorsque le brigadier général Williams, du district No 3, annonça que la démobilisation aurait lieu immédiatement.

A deux heures elle commençait et dès la premier heure 120 soldats avaient reçu leur insigne de service, leur indemnité, leur billet de chemin de fer et avaient pris congé du régiment pour toujours. A sept heures hier soir il ne restait plus un homme du Princess Patricia.

Dans quelque temps ce bataillon sera réorganisé sur le pied d'un corps de troupes permanent.

UN MEDECIN ACCUSE D'AVOIR TUE SA FEMME

New-York, 20.—Le Dr W. . Wilkins, qui a disparu samedi, quelques heures avant qu'un mandat d'arrestation fût émis pour son arrêt, sous l'acusation d'avoir tué sa femme à leur maison d'été à Long Wood, le mois dernier, a été arrêté près du terminus du chemin de fer de Pensylvanie, dans cette ville hier soir, peu après son arrivée à Baltimore.

LA JALOUSIE LA POUSSE AU MEURTRE

Seattle, Washington, 20. Mlle Ruth Garrison, 18 ans, a déclaré hier, dit la police, qu'elle avait mis du poison dans la nourriture de son hôte, Mme E. Stores, 28 ans, parce que cette dernière était sa rivale dans l'affection de son mari, M. Douglass Storrs, un mécanicien en automobile. Mme Storrs mourut à un hôpital d'urgence immédiatement après avoir pris son repas.

M. RACINE N'A PAS PU PARLER

Toronto, 20. — (De notre envoyé à la tribune parlementaire). M. Damase Racine, député de Russell, devait prendre part au débat sur le budget, hier, mais il en a été empêché. M. Racine a dû partir de la Législature pour assister aux funérailles du Dr A. Bourque, à Bourget, Ont.

REVOLTE A PETROGRAD

Londres, 20. — Des rapports non confirmés disent qu'une révolution des Mensheviki de l'élément moderne du parti social démocrate contre le gouvernement soviet a éclaté à Pétrograd, d'après une dépêche par télégraphie sans fil du gouvernement allemand reçue ici.

UNE DELEGATION D'ORIENT AUPRES DU SAINT-SIEGE

Rome, 19.—Dépêche de la Presse associée.—Le pape Benoit XV a reçu aujourd'hui des délégations des membres du clergé appartenant à l'Eglise d'Orient. Répondant à un discours de Mgr Papadotules, chef de la congrégation de l'Oriert, il resuma brièvement ce qu'il avait pu faire pour soulager les souffrances amenées par la guerre dans l'est.

"Le pontife romain a toujours été un ami de l'Eglise d'Orient, dit-il, et il fonde de grandes espérances sur cette Eglise. Il n'a pas été seulement un ami, mais il a tourné ses yeux avec une profonde affection vers l'Orient. Je voudrais que mes paroles retentissent jusqu'aux extrêmes limites de l'Orient, mais, comme ma voix ne peut se faire entendre aussi loin, je transmets ma pensée à ceux qui sont ici présents, et j'aime à croire que tous désirent que la chrétienté orientale soit unie par une amitié étroite et un amour filial au Siège Apostolique."

Le pape donna ensuite la bénédiction apostolique à toutes les personnes présentes.

DES POSTES DE VACCINATION

La vaccination contre la petite vérole produit simplement une indisposition mineure, laissant une cicatrice à l'endroit vacciné et protège contre l'attaque toujours présente de cette terrible maladie qui cause si souvent la mort quand elle ne laisse pas sur les figures son horrible défiguration.

La première vaccination rapportée fut celle que pratiqua un cultivateur sur les membres de sa famille et qui obtint un résultat heureux. L'attention d'un médecin de l'endroit fut attirée par ce fait. Il en vérifia l'authenticité, il étudia le germe employé et finalement, il rendit immortel le nom de Jenner.

Il y a de cela cent cinquante ans. C'était au commencement du 18e siècle alors que la petite vérole faisait de terribles ravages parmi les populations. Aujourd'hui on pratique la vaccination avec beaucoup plus de soin qu'alors et toutes les objections qu'on souleva dans le passé à ce sujet se trouvent abolies, et il n'y a plus de raison aujourd'hui pour qu'une personne refuse de la subir.

Afin de permettre aux pauvres de se prémunir sans frais contre la terrible maladie et d'en retirer les avantages, les médecins suivants ont gracieusement consenti à se faire vaccinateurs publics :

Dr G. O. Barclay, 104 Rochester, 9 à 10, 2 à 3; Dr C. T. Bowles, 153 First Ave., 4 à 6 p.m.; Dr E. Brunet, 232 St-Patrice, 830, à 10 a.m. et 3 à 4 p.m.; Dr W. E. Caven, 396 Somerset, 2 à 4 p. m. ; et 7 à 8 p.m.; Dr E. Couture, 573 St-Patrice, 2 à 4 p.m. et 7 à 8 p. m.; Dr F. C. Hager, 183 Somerset, 1 à 3 p.m. et 7 à 7.30 p.m.; Dr J. A. Labelle, 750 Somerset, 1 à 3 p.m. et 6 à 8 p.m. ; Dr D. E. Winter, 734 Albert, 2 à 4 p.m. et 6.30 à 8 p.m.

On peut aussi se faire vacciner aux postes de santé pour les bébés au temps indiqué :

De 3 à 5 p.m. à 249 Guigues, les mardis ; de 3 à 5 p.m. à 7 Irving, les mercredis ; de 3 à 5 p.m. à 468 Booth, les jeudi.

ECHO SOCIAL

Son Excellence le duc de Devonshire recevait au club Rideau, hier, avant de partir pour le lac Bleu. On remarquait le sénateur Tanner, le sénateur Brodbury, M. Lucien Cannon, le capitaine J. Wesley Brien, le colonel Henderson, le vicomte Molyneux, etc.

—Mlle M. Alleyn, de Québec, qui était l'hôte de Mme Ludger Catellier, depuis une couple de semaines est retournée à Québec, mardi.

—Mme Joseph Bolduc donnera le thé mardi prochain.

A L'HOPITAL

Mme Napoléon Cloutier, née Laurenda Lachapelle, est partie hier pour l'hôpital du Sacré-Coeur à Hull où elle a subi une opération. Elle est sous les soins du Docteur Belisle. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

AURONS-NOUS UN NOUVEAU CHEF LIBERAL?

(De notre envoyé spécial à la tribune parlementaire.)

Toronto, 20. — Une nouvelle officielle émanant des quartiers libéraux dit qu'une lettre-circulaire est adressée, en ce moment, à tous les secrétaires de l'Association Libérale, dans le but de convoquer une convention pour choisir un nouveau chef libéral à la Législature.

UN ULTIMATUM AUX UKRANIENS ET AUX POLONAIS

Paris, 20.—(Dépêche de la Presse associée.) — Le maréchal Foch et quelques autres généraux ont été appelés hier à exprimer leur opinion, durant la séance prolongée du conseil suprême, sur l'action qui doit être prise en Galicie où les troupes ukraniennes assiègent Lemberg, qui se trouve menacée de trois côtés.

Il fut décidé qu'on enverrait un avertissement aux deux factions de suspendre les hostilités. L'avertissement prendra la forme d'une "injonction" aux deux armées.

LE DEPUTE HOCKEN ATTAQUE LE DR FORAN

Le Président de la Chambre a informé la députation hier, en réponse à une interpellation de M. H. C. Hocken, de Toronto, que le Dr J. K. Foran, président de l'assemblée sinn fein tenue à Montréal le 9 février dernier, n'a pas rempli les obligations de sa position pendant une grande partie de la session 1918.

Un permis d'absence lui avait été accordé en raison de la santé de sa femme et de ses enfants et l'état de sa propre santé.

M. Hocken. "Qu'est-ce que le gouvernement a l'intention de faire à ce sujet étant donné que cette assemblée avait un caractère révolutionnaire?"

M. le Président:—"Le gouvernement n'a pas encore considéré cette question, mais dès que j'eus lu les rapports de la Presse au sujet de cette assemblée je manisfestai fortement ma désapprobation contre tout employé de cette Chambre prenant part à une assemblée de caractère politique. J'étais alors d'avis que le Dr Foran dut être relevé de ses fonctions. La question sera discutée à la première séance de la commission d'économie interne de cette Chambre."

MONARCHIE OU REPUBLIQUE AU LUXEMBOURG?

Londres, 20. — (Dépêche de la Presse Associée.) Le 18 mars dernier la Chambre des députés du Luxembourg adoptait une loi très importante par un vote de 30 contre 20.

Il s'agit d'en appeler par plébiscite à la décision du peuple afin de décider si la dynastie actuelle sera maintenue, si une nouvelle dynastie sera créée ou si la république doit être établie, selon les dépêches qu'on a reçues ici.

Conscrit condamné à trois mois de prison

Cobalt, 20. — M. Arthur Constantin, 24 ans, a été accusé par la cour de police locale d'être un réfractaire à la loi militaire, classe No. 1. Le défendeur demeurait autrefois à Hull. Il aurait négligé de son changement d'adresse. Il a été condamné à trois mois de prison, à partir de la date de son arrestation. Il dit qu'il avait essayé deux fois de s'enrôler avant que la conscription vint en force.

LES JAPONAIS RECLAMENT DES DROITS EGAUX

Paris, 20.—(Dépêche de la Presse associée.) — Un amendement japonais au programme de la ligue des nations et pourvoyant à ce que les parties contractantes acceptent de garantir un traitement égal et juste à tous les aubains dans leurs pays et qui sont compatriotes des membres de la ligue, sera soumis au conseil suprême de la conférence de la paix. Cette nouvelle est de source japonaise et est transmise par l'agence Reuter.

L'opinion des Japonais est que tous les citoyens des nations qui sont supposées asez civilisées pour faire partie de la ligue des nations devraient avoir des droits égaux quand ils voyagent ou vivent en pays étrangers. Tandis que les délégués japonais n'acceptent pas l'opinion que le traitement des étrangers et des lois rigides d'immigration sont purement du ressort domestique, ils se déclarent prêts à réclamer seulement de la ligue que des droits, égaux à ceux des autres nationalités, soient accordés à leurs compatriotes qui vivent actuellement en pays étrangers.

M. TRAHAN AU CERCLE LACORDAIRE

C'était grande fête hier soir pour les membres du cercle Lacordaire de l'A.C.J.C. qui avaient l'honneur et le plaisir de recevoir parmi eux M. Trahan, le sympathique député de Nicolet.

La visite de l'hôte distingué n'avait point été annoncée et c'est en pleine séance régulière qu'il a trouvé les jeunes de la paroisse St-Jean-Baptiste.

M. le député se montra fort intéressé à la séance et comme les membres formés en parlement modèle, avec Premier Ministre et chef de l'Opposition, discutent de ce temps là un projet de loi très important.... il dut en maintes circonstances comparer malgré lui cette scène en miniature à celle où il joue son rôle de député catholique et canadien français.

Après que le débat fut ajourné, M. le président Goulet invita M. Trahan à prendre la parole et ce dernier parla avec son éloquence habituelle.

Il rappela ses souvenirs de jeunesse dont il venait de revivre une heure heureuse avec les membres du cercle Lacordaire. Il se souvint du cercle littéraire Crémazie auquel il appartint pendant six ans alors qu'il était étudiant à Nicolet. Il parla du temps où il était président des étudiants en droit libéraux de Montréal, et dit que s'il avait un peu appris à se maîtriser en parlant aux foules c'est à ce temps-là qu'il le doit.

Il recommande ensuite aux jeunes de toujours aimer la vérité: "Vitam amadere vero. Il faut vivre pour la vérité. Il conseille d'être toujours intolérant quand il s'agit d'un principe à défendre et de ne jamais accepter de compromis. Il dit de continuer à travailler et à étudier, de se bien rappeler le rôle que nous avons tous à remplir ici-bas, ne serait-ce que celui de catholique fidèle et pratiquant, le plus beau, celui qu'on doit toujours accomplir si on veut mériter l'estime de nos concitoyens, amis comme adversaires.

M. le député fait ensuite l'éloge des RR. PP. Dominicains qu'il aime parce qu'il est un peu des leurs, ayant été novice. Il dit combien ils se dévouent à l'oeuvre de la jeunesse.

Il offre ensuite ses félicitations cordiales à M. le notaire Ratté qui veut bien venir s'unir dans un beau geste aux jeunes et leur apporter la maturité de son expérience.

Ayant remarqué que les finances du cercle n'était pas malgré les grandes capacités du trésorier dans un état des plus florissants, M. Trahan veut témoigner l'intérêt qu'il porte au cercle d'une manière encore plus tangible et aux applaudissements de l'assistance il lui donne un chèque de $20.00, en disant: à vous de les faire fructifier comme le bon serviteur de l'évangile!

Les membres du cercle Lacordaire n'oublieront pas de sitôt le en en pensant que M. Trahan a promis de revenir à la prochaine séance, leur encouragement à bien préparer la prochaine discussion n'en sera que décuplé. C'est ce qu'a assuré M. le Président Goulet et le Révérend Père Dumont, directeur du cercle, dans leurs remerciements à M. Trahan.

Gros dommages par le feu à Sudbury

Sudbury, 2.—Un incendie s'est déclaré au sous-sol de l'édifice Desrosiers à Sudbury hier après-midi. Il s'élèvent à $20,000. Les magasins suivants, qui faisaient partie de l'édifice, furent endomagés par l'eau et la fumée: le magasin de M. Pommier, bijoutier; le magasin des machines à coudres de M. Lauzon et le magasin de papeterie de M. Bédard.



Toronto, 20.—La pression atmosphérique est haute sur la plus grande partie du continent tandis qu'une perturbation est concentrée au nord-ouest des Bermudes. Le temps a été beau et comparativement doux depuis l'Ontario jusqu'à l'est et froid dans l'ouest.

Température: Maximum hier, 38; minimum durant la nuit, 24; à 8 heures ce matin, 36.

Aujourd'hui et demain: Beau, avec peu de changements dans la température.